This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

QUESTIONS HISTORIQUES

L. BREHIER & G. DESDEVISES du DEZERT

Le Travail historique

BLOUD & Cie

426 — SCIENCE ET RELIGION — Études pour le temps présent

LE TRAVAIL HISTORIQUE

LE TRAVAIL HISTORIQUE

MÊME COLLECTION

ALLAIN (Chan.). — **La Révolution française et l'Enseignement national (1789-1802).** 2e édit. *(182)*. 1 vol.

BAUDRILLART (Alfred). — **Le Renouvellement intellectuel du Clergé au XIXe siècle. — Les Hommes. — Les Institutions.** *(263)*..... 1 vol.

BRÉHIER (Louis). — **Les Origines du Crucifix dans l'art religieux.** 2e édition *(287)*..... 1 vol.

Du même auteur. — **Les Basiliques chrétiennes.** *Ouvrage couronné par l'Académie française (379).* 1 vol.

Du même auteur. — **Les Eglises romanes.** *Ouvrage couronné par l'Académie française.* 7 gravures *(380)*. 1 vol.

Du même auteur. — **Les Eglises byzantines.** *Ouvrage couronné par l'Académie française.* 4 gravures *(281)*. 1 vol.

Du même auteur. — **Les Eglises gothiques.** *Ouvrage couronné par l'Académie française.* 18 gravures *(282)*. 1 vol.

Du même auteur. — **La Querelle des images** (VIIIe-IXe s.). 2e édition *(308)*..... 1 vol.

BRUGERETTE (J.). — **Les Créations religieuses de la Révolution.** *Le Culte de la nature et le Calendrier républicain. Le Culte de la Raison et celui de l'Etre suprême.* 2e édition *(297)*..... 1 vol.

GEOFFROY DE GRANDMAISON (L.). — *La Première année sainte du XIXe siècle.* — **Le Jubilé de 1825.** *Etude historique.* 2e édition *(186)*..... 1 vol.

KURTH (Godefroid), professeur à l'Université de Liège. — **Qu'est-ce que le Moyen Age ?** *(374)*..... 1 vol.

ROMAIN (Georges). — **L'Inquisition,** *son rôle religieux, politique et social.* 6e édition *(38)*..... 1 vol.

SERVIÈRE (J. de la). — **Charlemagne et l'Eglise.** 2e édition *(289)*..... 1 vol.

SORTAIS (Gaston). — **Le Procès de Galilée,** *étude historique et doctrinale (371)*..... 1 vol.

QUESTIONS HISTORIQUES

LE TRAVAIL HISTORIQUE

PAR

G. Desdevises du Dezert & Louis Bréhier

Professeurs à l'Université de Clermont-Ferrand.

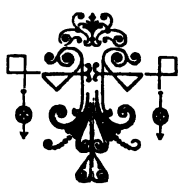

PARIS
LIBRAIRIE BLOUD & Cie
4, RUE MADAME, 4
1908

Reproduction et traduction interdites.

Educ 2235.42

Mary C. Good fund

LE TRAVAIL HISTORIQUE

INTRODUCTION

Histoire de l'histoire.

I. Ce que c'est que l'Histoire. — II. Son évolution depuis le XVIIe siècle. — III. Utilité de l'Histoire.

Les auteurs de ce petit livre ne prétendent rien découvrir ni rien renouveler, mais seulement mettre à la portée des travailleurs les principes élémentaires de la méthode historique. Ils auront atteint leur but s'ils réussissent à attirer l'attention de leurs lecteurs sur les conditions essentielles du travail de l'historien et sur la nécessité absolue de la discipline scientifique.

I

On a longtemps discuté la question de savoir si l'histoire est une science ou un art. La question est vraiment oiseuse, l'histoire est à la fois une science et un art. C'est un travail de l'esprit, tout à fait comparable à celui de l'architecte qui étudie un monument antique et en imagine une restauration. L'historien se propose pareillement de restituer la physionomie vraie d'un coin du passé, dont les documents conservés représentent les ruines, et qu'il s'agit de faire revivre dans son ensemble et dans son détail, dans son relief et sa couleur. On voit donc qu'une semblable entreprise comprend deux moments bien distincts : la recherche et la critique des renseignements parvenus jusqu'à nous, la mise en œuvre des matériaux pour en composer un tout à la fois solide, élégant et fidèle.

La recherche et l'interprétation des témoignages forment l'objet d'une véritable science, qui demande beaucoup de sagacité et de jugement, une grande puissance de travail, une patience et une persévérance infinies.

L'histoire repose sur des témoignages de nature très diverse, que l'on peut ramener à deux grands types généraux : textes et monuments figurés.

Les textes comprennent les inscriptions, les actes législatifs et officiels, les récits composés par les contemporains ou par des écrivains d'époque postérieure, les livres saints des diverses religions, les traités dogmatiques, les œuvres littéraires. Aux textes se rattachent les données fournies par la linguistique, le mythe, la légende, le folk-lore, la tradition, la coutume.

Longtemps négligée comme source de la connaissance historique, l'étude des monuments figurés a pris de nos jours un grand et légitime développement. C'est elle qui nous permet de connaître les différents milieux historiques, de pénétrer les habitudes et la vie intime des sociétés disparues, de nous représenter l'aspect des hommes et des choses du passé. Sans elle, l'histoire ne serait qu'une froide abstraction, au lieu d'être, comme le voulait Michelet, une résurrection des époques abolies.

Le premier soin de l'érudit doit être de dresser un catalogue aussi exact et aussi complet que possible de tous les textes et de tous les monuments relatifs à la période dont il veut retracer l'histoire. C'est une tâche ingrate et ardue, extrêmement longue parfois, mais qu'on doit s'interdire *a priori* de négliger ou d'abréger, sous peine de ne rien faire qui vaille.

Enfin, si la spécialisation est une loi nécessaire du genre historique, il demeure toujours vrai qu'à intelligence égale, l'historien le meilleur est celui qui possède la science la plus large et la plus compréhensive, les points de comparaison les plus nombreux. On ne peut évidemment tout savoir, le mieux est de savoir, ou du moins de comprendre, le plus de choses possible.

La recherche une fois terminée, les documents trouvés, lus, analysés, critiqués et catalogués, il reste à les employer et c'est ici qu'intervient la question d'art. Un

grand nombre d'érudits ressemblent au chef d'une armée anarchique conduit par ses soldats, et se laissent déborder par leurs documents. Il faut, au contraire, savoir s'en rendre maître, les ordonner logiquement, les faire marcher en ordre serré vers le but à atteindre ; c'est cette entente du commandement qui distingue l'historien du compilateur. Il est bien entendu d'ailleurs que si l'écrivain a le droit de disposer ses renseignements suivant un plan préconçu et de les faire concourir à une démonstration voulue par lui, il doit les prendre tels qu'ils sont et ne changer ni leur nature, ni leur caractère. Il ne faut pas dire : « Il n'y a pas d'histoire, il n'y a que des historiens. » Il y a l'histoire, dont aucun homme ne peut arriver à donner une restitution parfaitement adéquate, et il y a des historiens, qui se rapprochent d'autant plus du but inaccessible qu'ils sont à la fois d'esprit plus large et plus impersonnel.

II

Ce n'est qu'à une époque relativement récente que cette conception de l'histoire a fini par triompher. Pendant tout le moyen âge et surtout après la Renaissance, l'histoire se présente sous les trois formes dont la création remonte à l'antiquité. Tantôt elle est un simple exercice de rhétorique, un mélange de narrations et de discours dans lesquels des personnages, semblables à ceux de la tragédie classique, viennent dévoiler en beau langage les secrets de leurs actions. Thucydide et Tite-Live eurent jusqu'en plein XVIIe siècle une lignée aussi nombreuse que médiocre. Ou bien elle est biographique à la manière de Plutarque et de Suétone : en étudiant avec curiosité la vie intime des grands hommes, les historiens se laissent aller à donner des explications souvent puériles des plus grands événements. Enfin l'histoire est philosophique ou apologétique : la théorie des empires de Bossuet n'est qu'une traduction en langage magnifique des spéculations de la Cité de Dieu, de saint Jérôme ou d'Eusèbe. Chacune de ces manières d'écrire l'histoire forme un genre littéraire qui a ses règles et ses traditions bien définies : le même style ne saurait appartenir à tous les trois et le principal souci

de l'historien doit être de trouver la forme qui convient le mieux à celle des trois catégories d'histoires qu'il a choisie. Il en résulte que l'exposition tient la place principale dans le travail historique : la recherche des sources n'est qu'une opération accessoire ; quelques-uns la considèrent comme un fatras bon pour les pédants. Rien n'est plus instructif à cet égard que la désinvolture avec laquelle Eudes sieur de Mézeray traite l'exactitude historique dans la préface de sa nouvelle édition de *l'Histoire de France depuis Pharamond*, Paris, 1685, 3 vol. (1re édition de 1643).

L'historien, d'après Mézeray, a pour mission d'être le porte-paroles du public et de payer aux grands hommes le juste tribut de reconnaissance qui leur est dû. Son histoire est donc un monument élevé aux souverains « qui ont commandé sur le trône des fleurs de lys ». Elle est ornée de magnifiques tailles-douces. « La plume et le burin y disputent par un noble combat à qui représentera le mieux les objets qu'elle traite. » Quelques-unes des médailles reproduites ont été inventées, mais le lecteur ne peut s'en fâcher, car on a pu « remplir par ce moyen la suite de l'histoire qui eût été interrompue en ce point ». Les discours sont naturellement abondants ; l'auteur a voulu « délasser par ce rafraîchissement le lecteur fatigué de suivre toujours une armée par des pays ruinés et déserts... Ces héros ont effectivement dit les choses que je leur mets à la bouche, ou s'ils ne les ont dites, elles sont au moins si nécessaires que je serais obligé moi-même de les dire. » Mézeray s'excuse aussi de n'avoir cité aucun auteur : « Si je les eusse tous voulu citer, comme mon style est extrêmement serré, il m'y eût fallu faire une glose plus grande que le texte et charger chacune de mes lignes de cinq ou six auteurs. Mais quand je l'aurais pu faire, aurais-je pour cela convaincu l'esprit de ceux qui ont juré de contredire toutes choses ? » Quant aux auteurs modernes qui ont commis des bévues, il se garde bien de les signaler, car « la civilité oblige à dissimuler le nom de celui qui a bronché ». On se demande parfois s'il n'a pas voulu mystifier ses lecteurs, mais les idées qu'il exprime avec cette naïveté étaient alors courantes.

Et ce sont pourtant des contemporains de Mézeray qui ont véritablement fondé la critique historique et la science de la recherche des sources. Les études d'un bénédictin de Saint-Germain des Prés, Mabillon (1632-1707), sur l'histoire de l'ordre de Saint-Benoît, l'amenèrent à énoncer les principales règles qui permettent de reconnaître l'authenticité d'un document et il les développa dans son *De Re diplomatica* (Paris, 1681, p. 635, f°) dédié à Colbert ; ce livre peut être regardé comme le premier traité moderne de critique historique et il fait toujours autorité. En même temps les bénédictins de Saint-Germain des Prés et la société de savants qui s'était formée autour d'eux exploraient les archives des monastères et commençaient des publications monumentales dont l'Institut de France devait au XIXe siècle recueillir l'héritage. Mabillon lui-même parcourut la Flandre, l'Allemagne, l'Italie, la Normandie, accompagné de son confrère, dom Thierry Ruinart, l'auteur des *Acta Martyrum sincera*. Un ami des bénédictins, Ducange (1610-1688), trésorier de France à Amiens, réunissait dans ses études le moyen âge occidental et le moyen âge hellénique. Ses deux Glossaires (*ad scriptores mediæ et infimæ latinitatis*, 1678) et (*ad scriptores mediæ et infimæ græcitatis*, 1688), n'ont pas encore été remplacés. Baluze (1630-1718) publiait en 1677 la première édition des *Capitulaires des rois francs*, les *Lettres d'Innocent III* (1682), les *Vies des Papes d'Avignon* (1693), etc... Tous les domaines de l'érudition étaient exploités à la fois ; les sciences auxiliaires étaient fondées et, grâce à la collaboration de l'Académie des Inscriptions réorganisée en 1701, le travail collectif, seul fécond en ces matières, commençait à produire des œuvres qui forment encore aujourd'hui la base de toutes les études d'érudition : *Byzantine du Louvre* (depuis 1643), *Ordonnances des Rois de France* (depuis 1723), *Recueil des Historiens des Gaules* (commencé en 1737, mais préparé dès 1675), *Histoire littéraire de la France* et toute une série d'anecdota, de spicilèges, de musées, etc, où les textes inédits étaient imprimés au fur et à mesure de leur découverte. Le domaine de l'antiquité n'était pas non plus négligé : Mazarin et, plus tard, Séguier et Colbert dirigèrent vers

l'Orient de véritables missions archéologiques (voy. Omont, *Missions archéologiques françaises au XVIIe et au XVIIIe siècles*, 1904) dont les résultats enrichirent le Cabinet du Roi et la collection de manuscrits de la Bibliothèque royale. L'abbaye de Saint-Germain des Prés eut aussi son Cabinet des Antiques.

A l'ambassade du marquis de Nointel à Constantinople (1673-1679) étaient attachés Carré, qui dessina les frontons du Parthénon avant leur destruction, et Galland, qui rapporta le manuscrit des *Mille et Une Nuits*. Dans toute l'Europe on remarque à la fin du XVIIe et au XVIIIe siècle la même activité dans le domaine de l'érudition et de l'archéologie. Le Cabinet de Vienne devait une bonne partie de ses richesses à un érudit du XVe siècle, Cyriaque d'Ancône. L'Italie était depuis la Renaissance la terre des musées et des bibliothèques : la découverte des catacombes de Rome en 1578 et celle des ruines d'Herculanum et de Pompéi en 1684 ouvrirent aux chercheurs un domaine illimité. La *Roma Sotterranea* de Bosio (publiée seulement en 1632, trente ans après la mort de son auteur) a été jusqu'aux travaux de de Rossi le guide des explorateurs des cimetières de Rome ; les fouilles de Pompéi conduites activement à partir de 1748 aux frais du roi Charles III, renouvelèrent la connaissance qu'on avait de l'antiquité. En un mot à la veille de la Révolution les recherches historiques étaient partout conduites avec activité et intelligence : seuls les historiens de profession s'obstinaient à ne tenir à peu près aucun compte des découvertes.

Il y a, en effet, pendant tout le XVIIIe siècle, un malentendu complet entre les archéologues ou « antiquaires », ainsi qu'on les appelle non sans dédain, et les philosophes qui prétendent renouveler l'histoire et en donner une explication rationnelle. Les premiers continuent à entasser les in-folio et consignent les résultats de leurs recherches dans des mémoires érudits, mais peu accessibles au grand public : les seconds ne voient dans l'histoire qu'un exercice littéraire ou un moyen commode de propagande morale ou philosophique. Les auteurs classiques sont la seule source qu'aient consultée Rollin et même Montesquieu : du moins en ont-ils une complète intelligence.

Le moyen âge, au contraire, ne peut trouver grâce devant les défenseurs de la raison pure : quand on quitte pour y pénétrer, le domaine antique, « on ressemble, dit Voltaire, à un voyageur qui au sortir d'une ville superbe, se trouve dans des déserts couverts de ronces. » (*Essais sur les mœurs,* XI) ; c'est de cette époque que date l'étrange discrédit qui a poursuivi l'histoire de l'empire byzantin jusqu'à des temps très rapprochés de nous. Gibbon (1776) se déclare écœuré par la succession des crimes et des révolutions qui constituent selon lui cette histoire et prend le parti de résumer en un seul chapitre l'histoire de six règnes. Le moyen âge français devient une proie que se disputent les partisans de la noblesse germanique et ceux du tiers-état gallo-romain ; on trouve dans les champs de mars francs le berceau des libertés populaires, et en 1792, Mlle de Lézardière n'hésite pas à faire de Charlemagne une sorte de roi constitutionnel, un Louis XVI avant la lettre, qui fait rentrer le peuple dans ses droits. L'anachronisme règne en maître dans tous ces ouvrages qui sont en général un mélange de compilations et de rêveries. L'*Histoire philosophique des Deux Indes,* de l'abbé Raynal (1770), est le type du genre. Et pourtant l'œuvre historique du XVIIIe siècle ne fut pas absolument stérile. L'*Histoire de Charles XII,* de Voltaire (1731), est un effort intéressant pour replacer dans son milieu d'une manière vraiment saisissante la biographie d'un des personnages les plus étranges du XVIIIe siècle. Son *Siècle de Louis XIV* son *Essai sur les mœurs* (1754) et l'*Esprit des Lois,* de Montesquieu (1748), ont une portée encore plus grande : avec ces ouvrages un nouveau type d'histoire, l'histoire de la civilisation et des mœurs, l'histoire sociale vient s'ajouter aux trois genres traditionnels. Pour la première fois les grands hommes, les personnages dits « historiques » ne sont plus seuls à occuper la scène et une tentative est faite pour décrire dans leur évolution les traits caractéristiques des mœurs, des institutions, des croyances, en un mot de tous les phénomènes sociaux. Le cadre moderne de l'histoire est créé : pour devenir vraiment scientifique, il lui faudra se mettre à l'école de l'érudition et de l'archéologie.

Cette transformation fut l'œuvre des historiens

du XIXe siècle, qu'on a appelé à juste titre le siècle de l'histoire. La Révolution avait été la destruction même de l'histoire : les monuments, les chartriers, les archives, les instituts, tout fut anéanti, lacéré, brûlé, supprimé. Quelques hommes courageux sauvèrent du moins les ruines ; grâce aux décrets de la Convention (1794) et du Directoire (1798), les archives furent centralisées à Paris et dans les chefs-lieux de départements ; Lenoir installa aux Petits-Augustins son Musée des Monuments français. En même temps par une réaction bien naturelle on se remit à aimer l'histoire dont on venait d'anéantir les vestiges. Le *Génie du Christianisme* (1802) et les *Martyrs* (1809) remirent l'antiquité chrétienne et le moyen âge en honneur et introduisirent dans l'histoire la couleur locale. Le mouvement romantique, dont Chateaubriand et Mme de Staël sont en France les véritables initiateurs, fut donc très favorable au succès des études historiques.

Au même moment l'Allemagne faisait appel à l'histoire pour retrouver sa nationalité et en 1818 le patriote prussien Stein traçait le plan de la publication *Monumenta Germaniæ* ; le premier volume de la collection était édité par les soins de Pertz en 1824. En France, des sociétés officielles ou privées reprenaient l'œuvre des Bénédictins que la Révolution avait interrompue : l'Académie des Inscriptions décidait de poursuivre l'achèvement de la plupart de leurs publications et réalisait un de leurs projets en publiant en 1844 le premier volume des *Historiens des Croisades ;* l'Académie Celtique se transformait en Société des Antiquaires de France (1813) ; en 1821, le gouvernement de la Restauration reprenant une idée de Napoléon, créait *l'Ecole des Chartes* qui devait être comme un laboratoire permanent d'érudition. A l'initiative de Guizot appartiennent les fondations de la *Société de l'Histoire de France* (1833) et du *Comité des Travaux historiques* destiné à centraliser les travaux d'histoire locale (1834) ; le même ministre inaugura en 1835 la *Collection des Documents inédits relatifs à l'Histoire de France*. Des instruments de travail étaient créés : les archives étaient classées, mais ce fut seulement sous le second Empire qu'on commença à en publier des inventaires.

En même temps l'étude de l'antiquité était renouvelée entièrement par une série de découvertes dont les travaux de l'expédition française d'Egypte en 1798 furent le point de départ fécond ; en France Champollion fondait l'égyptologie, tandis qu'en Allemagne Ottfried Müller étudiait sous un aspect nouveau l'antiquité grecque. A partir de 1840 commence l'époque des fouilles dans tous les domaines de l'Orient antique.

A la différence de leurs devanciers, les historiens du XIXe siècle ne restèrent pas étrangers à ce mouvement de recherches et il fut admis désormais que pour écrire l'histoire il était bon d'être érudit et archéologue. L'importance attachée autrefois à la seule exposition fut désormais attribuée au travail préparatoire ; peu à peu, quoique trop lentement, l'idée se répandit que pour être historien il fallait avoir reçu une éducation spéciale.

Ce n'est pas que l'œuvre de la première école historique du XIXe siècle ne se ressente encore de ses origines litéraires et romantiques ; dans les livres d'Augustin Thierry, Barante et surtout de Michelet, le goût de la couleur fait quelquefois tort à la vérité. Pour eux l'histoire vaut avant tout par son intérêt dramatique ; quelques-uns, comme Guizot et Augustin Thierry n'ont pas renoncé à y projeter les préoccupations politiques de leur temps et recherchent un peu naïvement dans les siècles passés les points de départ de l'évolution politique qui devait aboutir, d'après eux, à la monarchie constitutionnelle de Louis-Philippe. Malgré ces défauts, les œuvres historiques de la première moitié du XIXe siècle marquent un progrès incontestable et dénotent un souci d'exactitude inconnu jusque-là. Les érudits et les historiens ne sont plus divisés en deux clans rivaux, mais forment maintenant une seule armée ; il devient impossible d'écrire l'histoire à quiconque n'est pas capable de rechercher et de critiquer les sources qui servent à la constituer.

Cette transformation du genre historique s'est achevée dans la deuxième moitié du XIXe siècle : dans tous les pays, en Europe aussi bien qu'aux Etats-Unis, les gouvernements et les associations savantes ont protégé la publication des sources de leur histoire nationale. Un certain nombre de domaines : antiquité, his-

toire byzantine, Orient latin, histoire de l'Eglise, sont restés le patrimoine commun de toute l'Europe et ont provoqué la constitution d'associations internationales. Des missions archéologiques permanentes ont été fondées par le gouvernement français à Athènes, à Rome, dans l'Afrique du nord, en Egypte, en Indo-Chine et beaucoup de nations ont suivi cet exemple. Un nombre prodigieux de revues purement historiques s'est fondé pour enregistrer les découvertes et les travaux au fur et à mesure de leur apparition. Des inventaires d'archives, regestes, chronologies, manuels scientifiques de toutes sortes constituent des instruments de travail de premier ordre. Les sciences auxiliaires ont été étudiées pour elles-mêmes et à mesure qu'apparaissaient de nouvelles catégories de documents, il se fondait de nouvelles disciplines pour les mettre en œuvre.

La spécialisation est désormais la règle des recherches historiques, mais les érudits qui obtiennent les résultats les plus féconds sont capables de parcourir tous les domaines d'une même spécialité, philologie, droit, folklore, archéologie, etc.... Gaston Paris, en France, et Mommsen, en Allemagne, représentent l'un dans l'étude du moyen âge, l'autre dans celle de l'antiquité, le type de l'érudit. Les grandes synthèses sont devenues de plus en plus rares, ou elles ne sont entreprises qu'avec la collaboration d'un grand nombre de spécialistes. Des œuvres comme celles de Fustel de Coulanges sur les *Origines de l'ancienne France* (1) ou de Taine sur les *Origines de la France contemporaine* portent déjà leur date dans le seul énoncé de leur titre. Le genre historique prédominant aujourd'hui est la monographie dans laquelle un sujet d'ordinaire restreint est exposé après une étude aussi complète que possible de toutes les sources existantes. C'est en constituant ainsi des séries de monographies relatives à un même pays ou à un groupe d'institutions que l'on peut aider au travail de synthèse ; peu de séries sont encore complètes et l'on compose quelquefois pour suppléer à ces lacunes des

(1) Fustel de Coulanges a dû abandonner d'ailleurs le programme qu'il s'était tracé.

manuels scientifiques qui n'ont d'autre but que de résumer provisoirement les conclusions de la science à un moment donné. L'histoire n'est donc plus un genre purement littéraire : elle ne peut plus se constituer qu'à la suite d'un travail scientifique dirigé par des méthodes chaque jour plus rigoureuses : la tendance à l'organisation du travail historique a été la grande innovation du XIXe siècle et tout fait prévoir que les organismes déjà créés iront en se développant de plus en plus. Spécialisation et collaboration, telle sera la règle des historiens futurs.

III

Si presque personne ne nie plus l'intérêt que présente l'histoire, il se trouve encore des gens à lui refuser toute utilité ; grave reproche en des temps pressés, où ce qui ne sert à rien court grand risque d'être délaissé.

Comprise comme elle l'est aujourd'hui, il est bien certain que l'histoire ne peut plus être prise pour une morale en action.

Ses lois sont contestées ; on dit que les sociétés contemporaines vivent dans des conditions si différentes des sociétés antiques qu'il serait téméraire d'appliquer aux unes les raisonnements qui convenaient aux autres ; on pourrait répondre, il est vrai, que les hommes restent bien semblables à eux-mêmes à travers les temps et que les politiques trouveraient encore profit à étudier les leçons de l'histoire, mais ils l'ignorent généralement, ou la travestissent au gré de leurs passions, ce qui est pire encore.

L'histoire n'en a pas moins gardé une immense valeur éducative ; nous dirions volontiers que c'est la science éducative par excellence, car elle met l'esprit en présence de la vie même dans son infinie variété, dans son inlassable renouvellement. L'individu y apparaît avec toutes ses vertus et tous ses vices, ses appétits et ses aspirations, ses énergies, ses faiblesses et ses tares ; atroce ou sublime par exception, le plus souvent médiocre et veule, réel et vivant toujours. Tous les problèmes qui hantent nos cerveaux s'agitent dans l'histoire avec

toutes leurs conséquences et toutes leurs solutions connues. Questions religieuses, politiques, sociales, morales, philosophiques, littéraires, artistiques, toutes apparaissent partout en discussion, en mouvement, en travail avec les systèmes éphémères qui ont prétendu les expliquer et les résoudre et qui les laissent toujours pendantes en leurs éternelles contradictions.

Rien de plus sain pour l'esprit que de chercher en ce chaos formidable les traces de la vérité égarée. Pas de travail qui mette en jeu avec une pareille intensité tous les ressorts et toutes les ressources de l'intelligence. On admire Cuvier reconstituant à l'aide de quelques os un animal antédiluvien tout entier, mais Cuvier était guidé par les lois immuables de la zoologie. Que dira-t-on d'Ottfried Müller recréant l'histoire primitive de la Grèce par la seule force du raisonnement et de son imagination guidée par sa science ?

L'histoire sert de base solide à une foule de sciences, qui sans elle se perdraient dans le vide. La stratégie repose sur la connaissance approfondie de la guerre telle que l'ont comprise et menée les grands capitaines. L'économie politique emprunte à l'histoire une bonne partie de ses méthodes et fonde ses systèmes sur l'expérience historique. La sociologie, née d'hier, ne peut étudier les sociétés humaines qu'à travers l'histoire, et c'est dans les évolutions et les révolutions du passé qu'elle tâche à deviner ce que pourront être, *mutatis mutandis*, celles de l'avenir.

L'histoire permet encore de connaître dans ses grands traits la psychologie d'une race ou d'une nation, mais il faut se garder de donner à ses indications une précision et une rigueur qu'elles ne peuvent avoir ; nous ne disposons jamais que d'un trop petit nombre de faits pour pouvoir formuler des conclusions absolues. L'histoire nous donne des idées générales et d'ensemble, c'est déjà beaucoup.

Elle permet de constater dans les corps sociaux des survivances étranges, comme celles qu'on observe dans les organismes vivants ; elle explique la persistance d'idées et de coutumes aujourd'hui sans raison apparente. En reliant ainsi le présent au passé par une chaîne ininterrompue, elle nous enseigne que les géné-

rations sont solidaires les unes des autres, elle nous rend plus justes pour les hommes d'autrefois et pour nos contemporains, elle nous déconseille les jugements trop hâtifs et trop absolus, elle nous dispose à l'indulgence et à la tolérance.

L'histoire n'est donc pas une curiosité, un dilettantisme sans portée, c'est une science rigoureuse, c'est un art exquis, c'est l'inépuisable répertoire de l'expérience acquise par l'humanité, depuis qu'elle a commencé de se connaître.

CHAPITRE PREMIER

L'organisation matérielle du travail historique.

I. La bibliographie. — II. Le travail dans les archives, les bibliothèques et les musées. — III. Le travail par fiches.

La nature de l'histoire étant ainsi déterminée, il est nécessaire de connaître les conditions dans lesquelles les recherches historiques sont possibles. Pour étudier une question il faut : 1° Rechercher les monuments et les sources qui pourraient servir de témoignages ; 2° savoir si la question a été déjà étudiée, à quels résultats on est parvenu jusqu'ici et s'il est possible, à la suite de nouvelles découvertes, ou même d'après l'étude des sources connues antérieurement, de modifier ces résultats ; 3° replacer la question dans l'ensemble de l'histoire générale afin d'en apprécier exactement l'importance. Toutes ces études exigent d'abord une instruction générale en matière historique, puis la connaissance de la bibliographie et enfin l'habitude de travailler dans les archives ou les bibliothèques :

I

Faire soi-même la bibliographie de la question que l'on veut étudier, voilà d'abord la nécessité fondamentale. Il serait chimérique d'exiger qu'il y eût des bibliographies de toutes les questions possibles et le travail bibliographique constitue une part du travail personnel de l'érudit. Pour être utile, cette bibliographie doit être raisonnée, c'est-à-dire qu'elle doit attirer l'attention sur les ouvrages d'après leur importance et montrer les progrès ou les lacunes de la science. Ce simple travail suppose la connaissance.

1° Des bibliographies générales ou bibliographies des bibliographies. Principaux recueils : *Petzholdt*, Bibliotheca bibliographica, Leipzig, 1866. — *Vallée*, Bibliographie des bibliographies. Paris 1883 (catalogue des bibliographies par ordre alphabétique et par ordre de matières). — *Stein*, Manuel de bibliographie générale. Paris, 1898 (ordre méthodique). — *Langlois*, Manuel de bibliographie historique. I, Instruments bibliographiques, 2e éd. Paris, 1904 (comprend aussi une histoire de l'érudition).

2° Des bibliographies spéciales. On a dû renoncer depuis longtemps à la chimère de constituer une bibliographie historique universelle. Il faut donc consulter : *a)* les bibliographies nationales. France : *Brunet*, Manuel du libraire 1re éd., 1810, 6e éd., 1865, 6 v. Supplém. 2 v., 1880. — *O. Lorenz*, Catalogue de la librairie française (depuis 1840), deux volumes contenant, l'un une table alphabétique, l'autre une table méthodique, paraissant tous les quatre ans. — Allemagne : *Heinsius*, Allgemeiner Bücher — Lexicon (depuis 1700).

b) Les bibliographies historiques spéciales : tels sont les catalogues d'histoire de France et d'histoire étrangère publiés par la Bibliothèque nationale, et les ouvrages suivants : *Monod*, Bibliographie de l'Histoire de France (jusqu'en 1789). Paris 1888. — *Molinier, Hauser, Lefranc, Tourneux*, Les sources de l'histoire de France depuis les origines jusqu'en 1789 (en cours de publication). — *Dahlmann, Waitz, Steindorf,*

Quellenkunde der deutschen Geschichte, Göttingen 7e éd. 1906, — *Gross*; The source and litterature of english history. Londres, 1900. — *Pirenne,* Bibliographie de l'histoire de Belgique. Gand, 1893. (Les bibliographies spéciales aux diverses périodes seront citées plus loin).

3° Des recueils de bibliographie périodique. Ce sont peut-être les plus utiles à consulter, puisqu'ils donnent seuls une idée du mouvement de l'érudition. Ils sont extrêmement nombreux et beaucoup n'ont qu'une existence éphémère; quelques-uns sont en même temps des recueils de recensions des principaux ouvrages publiés dans tel ou tel genre. Nous citerons seulement ceux qui ont une importance générale : le *Journal des Savants* publié sans interruption depuis 1665, est de beaucoup le doyen de ces périodiques; il est l'organe de l'Institut de France et comprend des articles de grand développement. — La *Revue critique d'histoire et de littérature* (recueil de recensions assez étendues, paraît depuis 1866). — Le *Bulletin critique* (même caractère). — Le *Polybiblion* (depuis 1868) comprend à la fois des recensions et une partie purement bibliographique. — Le *Journal général de l'Imprimerie et de la Librairie* (créé en 1811) se compose de bibliographies, de chroniques et de tables périodiques. — La *Revue générale de bibliographie française* (depuis 1902), bibliographies et comptes rendus. — *Mémorial de la Librairie française* (depuis 1893). — *The Bookseller*, Londres. — *Wöchentliches Verzeichniss der Neuigkeiten,* Leipzig. — *Bolletino delle publicazioni italiane*, Florence.

Jahresberichte der Geschichtswissenschaft (Berlin depuis 1880) forment un excellent recueil de bibliographie périodique d'histoire universelle, divisé en quatre sections : Antiquité, Allemagne, pays étrangers, généralités. — Enfin la plupart des revues historiques publient des comptes rendus ou des listes bibliographiques des ouvrages qui se rapportent à leur objet. Parmi celles qui embrassent l'ensemble de l'histoire nous citerons : La *Revue Historique* (depuis 1876); — la *Revue des Questions Historiques* (depuis 1866); — *la Revue de Synthèse historique* (depuis 1900). Son but spécial est justement de faire connaître l'état de la science dans

les différents domaines de l'histoire); l'*Historische Zeitschrift* (depuis 1859); la *Deutsche Zeitschrift für Geschichtswissenschaft* (depuis 1889); l'*English historical review* (depuis 1885).

II

Le travail historique n'est possible que dans des conditions très spéciales et qui se rencontrent assez rarement : ses laboratoires sont les dépôts d'archives, les bibliothèques et les musées, en un mot toutes les collections de monuments du passé qui ont pu être recueillies et classées méthodiquement.

On trouvera tous les renseignements essentiels relatifs à l'organisation des archives dans l'excellent manuel de MM. Langlois et Stein, intitulé les *Archives de l'Histoire de France*. Paris, 1902. D'une manière générale les archives sont destinées à conserver les pièces officielles (minutes des actes, registres des lettres, chartes, contrats, diplômes, comptabilité, enquêtes, etc.), appartenant à un établissement ou à une institution. Un établissement dont les archives seraient complètes offrirait une base certaine à ceux qui voudraient en faire l'histoire : tel est le cas de certaines fondations hospitalières antérieures à 1789. En fait les guerres et les révolutions ont dispersé les archives des établissements dont elles ont causé la ruine et la plupart des dépôts actuels, surtout en France, ont été formés d'une manière factice par la centralisation des pièces autrefois réparties en un grand nombre de dépôts. Les Archives Nationales ont été créées par le décret du 7 messidor an II (25 juin 1794) et installées à l'Hôtel Soubise en 1808 : au lieu de laisser les pièces groupées selon les anciens fonds dont elles provenaient, Camus et Daunou ont voulu en faire un classement méthodique en apparence, arbitraire en réalité. Les archives d'un même établissement, d'une abbaye par exemple, ont été dispersées entre quatre ou cinq séries (L, monuments ecclésiastiques ; S, biens des couvents supprimés ; K, documents historiques ; N, plans ; Z, juridiction). Seuls quelques fonds anciens tels que le Trésor des Chartes

qui renferme les archives de la couronne du XIIe au XVIe siècles, les fonds du Conseil d'Etat, du Parlement et du Châtelet ont été respectés. On a commencé à publier quelques inventaires et à reproduire les pièces les plus importantes. (*Tardif, Monuments historiques, cartons des rois,* 1866. — *Teulet et Laborde, Layettes du trésor des Chartes,* 1863-1875. — *Musée des Archives Nationales,* 1872. — *Boutaric, Actes du Parlement de Paris,* 1863-1867. — *Valois, Inventaire des Archives du Conseil d'Etat,* 1886. — *De Boislile, Correspondance des Contrôleurs généraux,* etc...)

Les archives départementales laissées longtemps à l'abandon et livrées au pillage ont été organisées définitivement en 1838. Elles comprennent les fonds confisqués pendant la Révolution et les actes de l'administration depuis 1790 ; on a respecté dans leur classement l'intégralité des anciens dépôts qui les composent, mais on a en outre adopté une méthode de classement applicable à tous les départements. Des inventaires en ont été entrepris d'après un plan uniforme et ce travail est aujourd'hui très avancé (1). Les archives municipales n'ont pas été partout malheureusement l'objet des mêmes soins : ce n'est que depuis 1887 que les dépenses nécessaires à leur entretien sont obligatoires pour les communes; quelques inventaires seulement ont été publiés.

Les archives hospitalières ont pu en partie traverser l'époque révolutionnaire sans être confisquées ; elles sont donc en général riches et bien classées. Il faut y ajouter les archives des ministères, et surtout les dépôts de la guerre, de la marine, des affaires étrangères, ouverts en partie au public. Les principales archives étrangères sont celles de Londres (Public Record Office), de Bruxelles, de Rome (Archives du Vatican ouvertes au public depuis 1881), des anciens Etats d'Italie (Florence, Gênes, Venise, Milan, Naples, etc...), d'Allemagne (17 dépôts pour le seul royaume de Prusse, le principal est celui de Berlin), d'Espagne (archives de la couronne de Navarre à Pampelune, de la couronne d'Aragon à Barcelone, de la couronne de Castille à

(1) Voy. l'*Etat général par fonds des Archives départementales.*

Simancas, aux Archives historiques nationales de Madrid et à Alcala de Hénarès) (1).

La distinction entre les archives et les bibliothèques n'est pas absolument rigoureuse, puisque beaucoup de bibliothèques possèdent des documents d'archives de grande importance. On peut dire cependant que les éléments essentiels d'une grande bibliothèque moderne sont, pour emprunter les divisions de la Bibliothèque Nationale : le département des imprimés, le département des manuscrits, le département des estampes. Toutes les questions qui concernent l'organisation matérielle des bibliothèques ont été traitées dans le *Manuel de Bibliothéconomie* de Græsel (édition française de J. Laude. Paris, 1897). Consulter aussi le recueil périodique : *Centralblatt für Bibliothekwesen,* qui paraît à Leipzig depuis 1884 et la *Revue des Bibliothèques* (depuis 1890).

La consultation des manuscrits est facilitée dans beaucoup de bibliothèques par des catalogues ou des inventaires descriptifs. A la Bibliothèque Nationale, quelques fonds seulement ont été inventoriés : *Omont*, Inventaire sommaire des manuscrits grecs — *L. Delisle*, Catalogue des manuscrits des fonds Libri et Barrois —, du fonds de la Tremoille, etc.

En outre le ministère de l'instruction publique a entrepris de dresser un Catalogue général des manuscrits des bibliothèques de France. *Paris :* Arsenal, 9 vol. ; Sainte-Geneviève, 3 vol. ; Mazarine, 4 vol. ; Départements, 33 vol. Le travail est déjà très avancé. Sur les catalogues de manuscrits des bibliothèques étrangères, voyez *Laude et Græsel, op. cit.*, p. 286. En outre, grâce aux progrès de la lithographie et aux applications de la photographie (photogravure, phototypie, zincogravure), on a pu reproduire en fac-similé un certain nombre de manuscrits importants et constituer des collections de spécimens d'écritures. Une publication comme celle du Grégoire de Tours en onciales, (Paris, 1885), constitue un élément des plus précieux pour la critique d'un texte. (Voy. *Omont*, Liste

(1) Desdevises du Dezert. *Les Archives historiques nationales de Madrid* (*Bul. histor. et philol.* 1899. *Bibliographe moderne* 1901.)

des recueils de fac-similés et des reproductions de manuscrits conservés à la Bibliothèque Nationale, Paris, 1903.)

Aux manuscrits sont joints généralement les *incunables,* c'est-à-dire tous les livres imprimés avant l'an 1500 (1536 d'après certains érudits) et qui présentent un intérêt particulier pour l'histoire des origines de l'imprimerie. Des catalogues spéciaux en ont été dressés dans beaucoup de bibliothèques et depuis 1886 un inventaire de tous les incunables des bibliothèques de France est en préparation. On trouvera des bibliographies d'incunables citées dans la plupart des bibliographies générales. Principaux catalogues : *Hain*, Repertorium bibliographicum. Stuttgart, 1826-1838. — *Panzer*, Annales typographici, Nuremberg, 1793-1803, — Voy. *Laude et Grœsel*, p. 270.

Les départements d'imprimés constituent la partie essentielle des bibliothèques publiques. On a pris maintenant partout l'excellente habitude de mettre dans les salles de lecture à la disposition du public les principaux ouvrages de références, bibliographies, collections de textes, dictionnaires, encyclopédies, biographies universelles, etc. Tous ces recueils sont d'excellents auxiliaires pour le travail historique. Citons parmi les encyclopédies le dictionnaire classique de *Larousse* (nouvelle édition) ; — la *Grande Encyclopédie* (nombreux articles bibliographiques) ; —Ersch et Grüber, *Allgemeine Encyclopædia ; — Encyclopædia britannica*, etc... ; parmi les biographies universelles : Michaud (2e édit. 1854), Didot et Hœfer (1842) et un certain nombre de biographies nationales : *Allgemeine deutsche Biographie*, Leipzig 1875-1891. — Leslie Stephen, *Dictionary of national biography,* Londres 1885. Constant von Wurzbach, *Biographisches Lexicon des Kaiserthums Osterreich.* Vienne, 1856-1891.

Toute bibliothèque d'imprimés devrait contenir au moins deux catalogues : 1. Catalogue des auteurs par lettre alphabétique ; — 2. Catalogue des ouvrages par ordre méthodique. Malheureusement, il est loin d'en être ainsi et il faut à peu près renoncer à l'espoir de trouver de bons catalogues méthodiques, dont la confection est entourée de trop grandes difficultés. Le

grand nombre des bibliographies générales et spéciales qui existent actuellement les rendent d'ailleurs moins utiles que le catalogue alphabétique, qui est au contraire l'essentiel et sans l'existence duquel aucun travail utile n'est possible dans une bibliothèque. Ce catalogue existe dans toutes les bibliothèques dignes de ce nom ; malheureusement dans les grandes bibliothèques il n'est pas à la disposition du public et cet inconvénient est loin d'être atténué par les catalogues imprimés dont on a entrepris la publication. Tel est celui de la Bibliothèque nationale, commencé en 1895 et qui contiendra 80 volumes de 800 pages ; il n'en est encore qu'à la lettre B et il sera devenu insuffisant avant même d'être achevé ; en revanche la Bibliothèque Nationale met à la disposition des lecteurs un catalogue sur fiches des ouvrages postérieurs à 1880. Il est donc de première importance, avant d'entreprendre un travail, de se servir des recueils de bibliographie générale ou spéciale, sans compter beaucoup sur le secours qu'offriraient les catalogues ; on évite d'ailleurs ainsi une grande perte de temps. On devra aussi faire usage des catalogues de thèses et écrits académiques qui sont publiés annuellement : *Mourier et Deltour*, Catalogue et analyse des thèses françaises et latines admises par les Facultés des Lettres (Delalain). — Catalogue des thèses et écrits académiques des Universités françaises (Hachette, depuis 1885). — Catalogue des dissertations et écrits académiques provenant des échanges avec les Universités étrangères, (Bibliothèque Nationale, Klincksieck, depuis 1882). Voy. pour les Catalogues de thèses étrangères *Laude et Grœsel*, p. 276-277.

Certaines bibliothèques possèdent d'importantes galeries d'estampes qui constituent souvent les documents les plus précieux. Telle est celle de la Bibliothèque nationale. Une grande partie de ces estampes forme la série dite *topographique*, dans laquelle les estampes sont classées par départements, arrondissements et cantons. D'autres séries existent pour les pays étrangers.

Le travail historique ne se fait pas seulement dans les archives et les bibliothèques, mais aussi dans les musées, et l'on ne saurait trop engager les débutants à se

pénétrer de cette vérité qui semble banale, mais qu'il est nécessaire de proclamer de temps en temps. Il est vrai que nos musées actuels ne sont guère organisés pour ce travail ; si l'on veut par exemple avoir une idée des collections byzantines qui se trouvent conservées à Paris, il faudra successivement se rendre au Musée du Louvre, au Musée de Cluny, au Cabinet des Médailles, au Musée des Arts décoratifs, au Musée Dutuit, etc., et parcourir la plupart des salles de ces établissements. Mais cette difficulté ne saurait nous arrêter et il faudra longtemps encore en prendre son parti. Aux musées s'ajoutent d'ailleurs les expositions rétrospectives qui offrent un si grand intérêt historique : celle du Petit-Palais, en 1900, présentait en raccourci l'histoire de l'art français. La visite des musées n'est pas seulement utile aux historiens de l'art, mais à quiconque veut éprouver l'impression vivante d'une société disparue. Quelques heures passées au musée Carnavalet, par exemple, en apprendront plus sur la Révolution que les plus savantes dissertations et nul n'aurait le droit de parler de la société du XVIIIe siècle sans avoir entrepris le pèlerinage des petits appartements de Versailles et des Trianons. Les grands musées de Paris et de l'étranger ont d'ailleurs publié un certain nombre de catalogues spéciaux dont quelques-uns sont de véritables inventaires détaillés. Citons comme modèle du genre le *Guide au Cabinet des Médailles* de Babelon.

III

Les instruments de travail connus, il s'agit d'apprendre à s'en servir. Des lectures et de simples visites de monuments laissent dans l'esprit des traces trop fugitives, si les résultats n'en sont pas consignés par écrit. Avant d'entreprendre un travail historique il est donc nécessaire de disposer d'un répertoire de faits et de remarques qui serviront de bases à l'exposition.

Le procédé le plus commode est celui de la fiche, bien supérieur aux cahiers et aux registres dont le maniement est très difficile. L'avantage de la fiche est d'être un morceau de papier mobile que l'on peut classer successivement dans plusieurs séries suivant le travail

qu'on se propose ; en outre une même série de fiches peut être augmentée indéfiniment à la suite de nouvelles lectures, tandis que le cahier est un cadre rigide, rebelle à toute classification. Il faut surtout se garder de n'attacher aucune importance à ces procédés matériels : l'historien n'est pas un personnage inspiré qui vaticine à sa fantaisie ; ses jugements n'ont de valeur que s'ils ressortent de la réalité même et les procédés qu'il emploie exercent la plus grande influence sur sa méthode.

La fiche pour être utile doit contenir *un seul fait*, accompagné, s'il est possible d'une date et d'une référence : ces trois éléments sont indispensables. L'étendue même que l'on donne au récit d'un fait peut varier à l'infini. L'auteur d'un manuel à l'usage des classes, par exemple, résumera en une seule fiche le récit de la bataille de Waterloo ; s'il s'agit d'un livre un peu plus développé, chacun des différents moments de la bataille, chacune des versions qui ressortent des pièces officielles ou des témoignages oculaires feront l'objet d'une fiche spéciales ; enfin si l'on veut écrire une monographie sur la bataille de Waterloo, c'est par centaines et par milliers qu'il faudra compter les fiches nécessaires à la préparation de ce travail. L'important est que chaque fiche forme un ensemble et constitue un témoignage sur un fait, si mince soit-il. Il est inutile d'ajouter que, pour être maniable, la fiche doit être de dimensions assez restreintes et que toutes les fiches doivent avoir exactement la même dimension, sans quoi la classification en est impossible. Voici d'ailleurs, à titre d'exemple, quelle peut être la disposition matérielle d'une fiche :

Le moine Bernard Itinera hierosolym. (ed. Tobler I, p. 314)	Persistance des fondations de Charlemagne en Terre Sainte	870

Ibi habetur hospitale in quo suscipiuntur omnes qui causa devotionis illum adeunt locum, lingua loquentes romana ; cui adjacet ecclesia in honore sanctæ Mariæ, nobilissimam habens bibliothecam studio prædicti imperatoris cum XII mansionibus, agris, vineis et horto in valle Josaphat.

Il s'agit ici d'un texte historique cité *in extenso :* on aurait pu se contenter d'en prendre une analyse et on pourrait aussi le faire suivre d'autres fiches qui en donneraient le commentaire. Il y a d'ailleurs grand intérêt à séparer les faits proprement dits des commentaires anciens ou modernes auxquels ils ont donné lieu. La théorie ou la thèse d'un auteur moderne peut être résumée en quelques lignes : un fait au contraire doit être consigné avec tout le développement possible. Une méthode vicieuse de travail consisterait à mélanger ces deux ordres de matières et à s'interdire ainsi tout jugement personnel.

La classification des fiches a aussi une grande importance ; il est nécessaire de constituer des séries qui correspondent aux divers éléments de la question. Dans une même série, l'ordre chronologique est tout indiqué et l'on peut avoir des fiches qui se distinguent par une couleur ou des signes spéciaux pour marquer la tête d'une série. Lorsque les séries ont été ainsi établies avec soin, on peut dire que la composition générale d'un sujet est arrêté et le travail préparatoire est bien près d'être terminé.

Enfin il est nécessaire qu'un historien ait en quelque sorte sous la main des cadres tout prêts à recevoir les résultats de ses lectures et de ses recherches. Il est donc facile de constituer dans des boîtes ou dans des tiroirs (c'est le mode de conservation qui prend le moins de place) de grands répertoires de fiches classées méthodiquement. Toutes les classifications peuvent être bonnes à condition d'être rigoureuses ; nous indiquerons celle qui nous paraît la plus pratique : 1° Répertoire chronologique. Il contiendra tous les faits historiques rangés dans l'ordre chronologique et accompagnés de références et s'il y a lieu, de discussions critiques. — 2° Institutions. Ce répertoire renfermera les faits représentatifs qui expliquent le mécanisme des institutions ; les fiches pourront être classées par grandes époques, par pays, provinces, etc., ou par institutions, organisation politique, famille, institutions religieuses, militaires, etc. — 3° Histoire de l'art. Chaque fiche peut contenir la description sommaire d'un monument ou d'une de ses parties. — 4° Répertoire des sources. (Notices sur les sources

historiques, biographies d'auteurs, résumés des discussions critiques, bibliographie des collections, des éditions, des manuscrits, etc.) — 5° Sciences auxiliaires. (Renseignements sur les méthodes des sciences auxiliaires dont on aura besoin suivant la spécialité qu'on a adoptée.) On aura ainsi des matériaux tout prêts et qu'il sera facile de tenir au courant au fur et à mesure de lectures nouvelles.

CHAPITRE II

Divisions de l'histoire. — Méthodologie.

I. — Domaine antique (Orient, Grèce, Rome).
II. — Moyen Age.

La spécialisation est devenue aujourd'hui la loi du travail historique : elle résulte des difficultés qu'offre l'étude des sources et de la nécessité d'aborder seulement après une longue éducation les catégories, très différentes par leur nature, de témoignages historiques. Il s'est donc fondé suivant la nature et l'époque des matériaux un certain nombre de disciplines spéciales qui, tout en se soumettant à la méthode générale des recherches historiques, ont en outre chacune leurs procédés particuliers d'investigation et leurs sciences auxiliaires. Il est nécessaire de les passer en revue.

I

Nous dirons peu de choses de la préhistoire qui relève autant de la géologie que de l'histoire proprement dite. Son domaine immense comprend toutes les sépultures

et tous les débris humains que l'on a retrouvés dans les terrains d'alluvions quaternaires et dans les cavernes de certaines vallées dont la plus célèbre est celle de la Vézère. Sa création appartient en propre au XIXe siècle : elle a révélé une humanité plus ancienne que celle qui était connue par les seuls textes historiques et des conditions de climat et d'habitabilité toutes différentes de celles d'aujourd'hui. De plus en plus les connaissances sur ces âges lointains se précisent et on a pu les grouper en période du silex éclaté (dont l'âge du renne est la subdivision la plus importante), période néolithique (instruments en silex poli, monuments mégalithiques), période de Hallstatt (âge des métaux) et enfin période de la Tène, avec laquelle on atteint les temps historiques. On trouvera dans la revue intitulée l'*Anthropologie* d'abondants renseignements sur la bibliographie de ces questions. En France, le musée de Saint-Germain-en-Laye est devenu le principal dépôt de nos antiquités préhistoriques.

De tous les domaines de l'histoire c'est peut-être celui de l'antique Orient qui a été le plus renouvelé au cours du XIXe siècle. Avant l'expédition française d'Egypte en 1798, il n'était guère connu que par les auteurs classiques tels qu'Hérodote ou Diodore de Sicile ; les ruines de ses monuments n'avaient pas été explorées et on ignorait à peu près tout de sa langue, de son art, de ses religions.

La vue des monuments égyptiens fut pour les savants qui accompagnèrent Bonaparte une véritable révélation ; malgré la brièveté de leur séjour en Orient, ils parvinrent à faire quelques fouilles et à rapporter en France quelques monuments : une partie de leur œuvre monumentale, la *Description de l'Egypte*, commencée en 1802, fut consacrée à l'antiquité, mais il était réservé à Champollion (1790-1832) de fonder l'égyptologie en déchiffrant en 1822 l'inscription bilingue de la pierre de Rosette, découverte en 1799. Dès lors la science nouvelle se développa, grâce aux efforts de Lepsius en Allemagne et de de Rougé en France, mais les fouilles de Mariette au Serapeum (1850-1853) vinrent donner à ses progrès une grande impulsion. Quelques chaires d'égyptologie existaient déjà au Collège de France et

dans quelques établissements scientifiques de l'Europe : des musées égyptiens furent créés au Louvre, à Lyon, à Berlin, à Turin et surtout à Boulacq, près du Caire. Mariette fut chargé de la direction de ce dernier musée et elle est exercée aujourd'hui par Maspero, le chef actuel de la science égyptologique. Depuis 1879, une mission archéologique permanente a été créée en Egypte sous le nom d'Ecole Française du Caire et ses travaux sont consignés dans le recueil de la « Mission française archéologique du Caire ». L'Institut d'Egypte fondé autrefois par Bonaparte avait été réorganisé par Saïd. Enfin depuis leur établissement en Egypte, les Anglais ont donné aussi une grande impulsion à l'œuvre des fouilles dont les résultats sont rassemblés dans l'*Egypt exploration found.*

En même temps tous les autres domaines des civilisations orientales ont été explorés et des sociétés dont on avait complètement perdu les traces sont été en quelque sorte ressuscitées. En 1843, Botta, consul de France à Mossoul découvrait le palais assyrien de Khorsabad ; de 1846 à 1849, le consul anglais Layard faisait connaître les ruines de Ninive dans laquelle il trouva le palais et la fameuse bibliothèque d'Assourbanipal. En 1851, Oppert relevait l'emplacement de Babylone et contribuait à créer la science de l'assyriologie. Puis ce furent les fouilles de Chaldée et de Susiane qui ont permis à l'histoire de remonter au XLVe et Le siècle avant l'ère chrétienne. Commencées en 1878 par de Sarzec qui découvrit le palais de Tello et les spécimens de l'art chaldéen primitif, elles ont été continuées brillamment par de Morgan (1897-1902) et plus récemment par le capitaine Cros. Une des découvertes les plus importantes fut celle de la stèle de dacite sur laquelle se trouve gravé le code d'Hammourabi, roi de Babylone vers 2.300 av. J.-C. Le texte en a été déchiffré par le Père Scheil (1). La lecture des textes cunéiformes a d'ailleurs été rendue possible par la découverte d'inscriptions en plusieurs langues ; au milieu des dialectes araméens qui constituaient la langue de l'Assyrie et de la Chaldée, Oppert a cru retrouver des traces de la

(1) Les objets découverts par la mission de Morgan sont exposés provisoirement dans une salle du Louvre.

langue des Sumériens, peuple d'origine touranienne inconnu aux auteurs classiques.

La civilisation phénicienne est connue aujourd'hui grâce aux fouilles de Renan (1860-61) dans les nécropoles de Phénicie. En outre, des débris importants de cette civilisation ont été découverts dans les tombes étrusques, à Malte, en Sardaigne et surtout dans l'île de Chypre (fouilles de Palma di Cesnola en 1874 et découverte du trésor de Curium).

Avant l'établissement de la France en Tunisie, Beulé avait reconnu les remparts de Byrsa en 1859 et dès 1879 le cardinal Lavigerie avait fondé un musée au couvent de Saint-Louis. C'est de cette époque que date le commencement des fouilles du père Delattre, qui continue encore aujourd'hui à rendre au jour les débris des nécropoles puniques. En 1881, le gouvernement français fonda le musée du Bardo et le Service des Antiquités, dirigés successivement par de la Blanchère et Gauckler ; la question des ports de Carthage a même été à peu près résolue grâce à la collaboration des officiers de la marine française (1). En Asie Mineure une civilisation absolument ignorée, celle des Héthéens a été retrouvée en 1862 par Texier et Hamilton. Enfin l'Iran, dont Anquetil Duperron avait découvert les livres sacrés au XVIIIe siècle, a été exploré par un grand nombre de missions françaises, anglaises et allemandes. En 1886, M. et Mme Dieulafoy ont rapporté à Paris des fragments notables du palais d'Artaxercès à Suse, qui ornent aujourd'hui le musée du Louvre et la mission de Morgan a été aussi des plus fécondes dans ce domaine.

Une masse considérable de matériaux a été livrée ainsi aux investigations des savants. Ce sont les monuments d'architecture dont les ruines ont été déblayées, puis tous les objets qui remplissent les musées : statues, bas-reliefs, gemmes (les collections de cylindres et de cachets sont des documents religieux de premier ordre), bijoux, peintures, poteries, etc... Enfin les inscriptions constituent une grande part de ces richesses : textes égyptiens écrits sur papyrus, inscriptions cunéiformes sur les briques ou sur des blocs de diorite et de dacite,

(1) AUDOLLENT, *Carthage romaine*, 1901.

toutes ont la valeur de documents d'archives et quelquefois de textes littéraires. Ce sont des hymnes d'un caractère religieux, des récits de guerre à la louange des monarques, des traités de cosmogonie ou de magie, des rapports de fonctionnaires, des contrats privés, des comptes, des formules d'incantations, etc...

Au lieu des maigres renseignements qu'il fallait glaner dans les auteurs classiques on a maintenant de ces sociétés une connaissance précise et l'on est arrivé à pénétrer au cœur de leur vie la plus intime : certaines périodes de l'antiquité grecque ou latine sont moins bien connues que les époques reculées de l'histoire chaldéenne. Mais l'étude de ce domaine de l'Orient antique est en quelque sorte hérissé de difficultés et exige un long apprentissage. La philologie et l'archéologie sont en effet les deux sciences auxiliaires qui s'y rapportent : la connaissance des principales langues orientales, hébreu, syriaque, copte, etc., est indispensable à ces études. La plupart des missions officielles ont donné lieu à des rapports importants dont on trouvera l'analyse dans l'*Histoire de l'Art dans l'Antiquité* de Perrot et Chipiez. L'Académie des Inscriptions a commencé en 1867 un *Corpus Inscriptionum semiticarum* qui donne les textes avec leurs traductions latines. Les ouvrages d'ensemble les plus importants sont ceux de Maspero (édition de 1900) et de Lenormant et Babelon. Il faut y ajouter la collection de monographies intitulée : *Der alte Orient* (Leipzig) et le *Manuel d'histoire des religions* de Chantepie de la Saussaye (édit. franc., 1903). De nombreuses revues sont consacrées à l'histoire de l'Orient : *Revue Egyptologique* (1879), *Revue d'assyriologie et d'archéologie orientale* (1893). Consulter aussi la *Revue de l'histoire des religions* (1864).

Jusqu'en 1871 les connaissances que l'on possédait sur les origines de l'histoire grecque ne dépassaient pas les données de Thucydide ou d'Hérodote : l'époque héroïque était le domaine exclusif de la légende. Un fervent des poèmes d'Homère devenu archéologue sur le tard, Schliemann (1822-1890) entreprit des fouilles à tous les endroits célébrés par l'épopée. Les résultats dépassèrent toute espérance. Sur la colline d'Hissarlik (1871-1890), sur l'Acropole de Mycènes (1876), à Or-

chomène (1880), à Tirynthe (1885), Schliemann et après lui Dœrpfeld et Tsountas ont découvert les débris d'une civilisation que l'on crut d'abord contemporaine d'Homère et que l'on reconnut bientôt comme antérieure à l'établissement de la race hellénique dans la péninsule des Balkans. Ni le costume, ni les usages religieux ou funéraires, ni l'art de ces peuples ne ressemblaient en rien à ce qu'on trouve dans l'antiquité classique. Les fouilles de Flinders Petries, qui a retrouvé en Egypte des objets d'art mycénien, et surtout celles de Crète (Evans à Cnosse, 1900-1902, Halbherr et la mission italienne à Phæstos depuis 1901) ont jeté un jour nouveau sur cette civilisation mystérieuse que l'on est convenu d'appeler, faute de mieux, « la civilisation égéenne ». Les découvertes de Schliemann n'en avaient révélé que la basse période : on connaît maintenant, grâce aux trésors artistiques découverts au Labyrinthe de Cnosse l'époque de sa pleine floraison entre le XXe et le XVIIIe siècle ; un très grand nombre d'inscriptions en caractères inconnus, mais sans analogie avec les lettres de l'alphabet phénicien ont été trouvées en Crète. La théorie d'après laquelle les Phéniciens ont civilisé le bassin de la Méditerranée apparaît comme trop étroite et les découvertes d'Evans ont renforcé les arguments de la thèse vraiment divinatrice de S. Reinach sur le *Mirage oriental.* (*Anthropologie,* 1893. Voy. du même auteur : *La Représentation du galop dans l'art ancien et moderne. Revue archéologique*, tomes 36 à 39.) Les résultats de ces fouilles sont exposés dans les publications de Schliemann sur Troie, Mycènes, Tirynthe (traduits en français). Les objets découverts ont été déposés au musée d'Athènes. Pour les fouilles d'Evans consulter les publications de l'Ecole anglaise d'Athènes (exposés généraux de S. Reinach dans l'*Anthropologie,* et de Pottier, *Revue de Paris,* 1902). Consulter aussi : Perrot : *Histoire de l'Art*, t. VI, et Furtwængler. *Die antiken Gemmen,* 1900.

L'histoire de l'antiquité classique comprend la période d'activité des races grecques et latines et la formation de l'empire romain qui englobe dans la même domination la plus grande partie des pays orientaux de civili-

sation antique et les pays nouveaux de l'Europe occidentale et centrale. Grâce aux découvertes faites dans le domaine oriental, cette histoire n'est plus isolée comme elle l'était auparavant et la théorie de l'autonomie absolue de la culture gréco-latine paraît définitivement ruinée. D'autre part les fouilles entreprises dans le domaine même de l'antiquité classique ont produit les résultats les plus féconds. Dans les pays grecs l'acte de vandalisme de lord Elgin (1816) attira l'attention sur les sculptures du Parthénon et on apprit à connaître un art classique un peu différent des œuvres de basse époque qui avaient été regardées jusque-là comme l'expression suprême du beau. En 1829, une expédition française découvrait les métopes du temple d'Olympie. En 1836, Pittakis dégageait les Propylées, mais ce fut surtout dans la deuxième moitié du XIXe siècle qu'on obtint des résultats. Les fouilles les plus importantes sont celles de l'Ecole allemande d'Athènes à Olympie (1875-1881) et de l'Ecole française d'Athènes à Délos (1876) et surtout à Delphes (depuis 1898). En Asie-Mineure, on a retrouvé les ruines du Didymæon et on continue chaque jour à déblayer Pergame et Ephèse. Tous les endroits célèbres dans l'antiquité ont été retournés par la pioche. Aujourd'hui, chacune des anciennes provinces de l'empire romain est devenue un centre important de découvertes.

Des nécropoles d'époque ptolémaïque et romaine ont été retrouvées en Egypte, principalement à Antinoé et à Achmin-Panopolis (fouilles de Gayet). Une mission autrichienne a découvert au centre de l'Asie-Mineure des monuments chrétiens d'une très ancienne époque (voy. les travaux de Strzygowski), tandis que les basiliques de la Syrie centrale avaient été explorées par M. de Vogüé. En Italie, Pompéi, Herculanum, Boscoreale et les catacombes de Rome sont toujours les centres de découvertes les plus importants. De Rossi (1822-1894) a renouvelé entièrement la connaissance des cimetières chrétiens. Le gouvernement italien a fait déblayer le Forum où ont lieu chaque jour de nouvelles découvertes ; les tombes étrusques de Villanova, Corneto, Vulci (Gsell, en 1889), etc., ont été explorées. Dans l'Afrique française on a retrouvé des villes de

l'époque romaine, Timgad, Lambèse presque entièrement conservées. Les antiquités ibériques ont été étudiées par M. Pierre Paris dont les découvertes à Elché et au Cerro de los Santos ont révélé un art gréco-phénicien des plus étranges. Enfin en France, sur le territoire de l'ancienne Gaule, en Allemagne, dans les pays rhénans, en Angleterre même, les restes de la civilisation romaine et des sociétés antérieures à la conquête romaine sont apparus de tous côtés : il n'existe pour ainsi dire aucun département français où l'on n'ait fait des découvertes importantes.

Cet immense effort accompli au XIXe siècle a renouvelé entièrement l'étude de l'antiquité classique et l'on dispose aujourd'hui pour l'étudier de sources incomparablement plus riches qu'autrefois. Au premier rang se placent toujours les auteurs classiques : leurs textes ont été établis dès le XVIe siècle, mais grâce aux progrès de la philologie et de la critique historique, et à la suite des découvertes, ils ont été considérablement améliorés. Aujourd'hui encore les papyrus que l'on trouve chaque jour dans les tombes égyptiennes apportent de nouveaux éléments à la critique des textes : quelques ouvrages perdus, les discours d'Hypéride, les mimes d'Hérondas, la Constitution d'Athènes d'Aristote, les poésies de Bacchylides et de Timothée et tout récemment des fragments de Ménandre ont même été ainsi retrouvés. Depuis longtemps les auteurs classiques sont groupés en bibliothèques d'un usage commode. Citons les collections de Didot (auteurs grecs), Lemaire (auteurs latins), Teubner (auteurs grecs et latins), le *Corpus Scriptorum ecclesiasticorum latinorum* de l'Académie de Vienne, la collection Hemmer et Lejay (textes et documents pour l'étude du christianisme), celle de Gebhardt et Harnack (*Texte und Untersuchungen zur Geschichte der altchristlichen litteratur*), etc... La philologie, la paléographie et la critique des textes sont les principales sciences auxiliaires nécessaires à l'étude des auteurs antiques. (Voy. Reinach, *Manuel de philologie*. — Gow et Reinach, *Minerva*. — Gardthausen, *Griechische Palæographie*, et l'abrégé de Cucuel : *Eléments de paléographie grecque*. — Champollion. *Paléographie des classiques latins*, 1839. — Chatelain. *Paléo-*

graphie des classiques latins. 1884-1900. 2 vol.).

Les inscriptions, dont on possède maintenant un nombre prodigieux, et qui sont conservées sur des tablettes de marbre, de pierre ou de bronze forment la source la plus nouvelle de l'histoire de l'antiquité. Ce sont des actes officiels ou privés, textes législatifs, traités entre des peuples, dédicaces honorifiques, contrats, testaments, formules magiques, etc. ; leur étude constitue la science auxiliaire de l'épigraphie. L'Académie de Berlin a entrepris d'en éditer la collection complète. Elle a publié le *Corpus Inscriptionum græcarum*, 4 v., 1828-1858. (Une réédition de cet ouvrage dans laquelle les inscriptions sont placées dans l'ordre géographique a été commencée en 1873 ; elle est aujourd'hui presque achevée.) — Le *Corpus inscriptionum latinarum* (depuis 1861 sous la direction Mommsen) comprend aujourd'hui 15 volumes. Les inscriptions chrétiennes de Rome ont été publiées par de Rossi, 1861-1888, celles d'Espagne par Hübner (1900), celles de Gaule par Le Blant, 1856 et 1891. Consulter aussi : Audollent, *Defixionum tabellæ* 1904 (formules d'incantation recueillies sur des lamelles de plomb). En outre un certain nombre de revues rendent compte des nouvelles découvertes épigraphiques : *Ephemeris epigraphica,* Rome et Berlin — et les organes des missions archéologiques permanentes : *Bulletin de correspondance hellénique* (Ecole française d'Athènes). *Mélanges d'archéologie et d'histoire* (Ecole française de Rome). *Journal of hellenic Studies* (Ecole anglaise d'Athènes) — *Mittheilungen des deutschen Kaiserlichen Institut.* 1. *Athenische Abtheilung* — 2. *Römische Abtheilung.* Les meilleurs manuels d'épigraphie sont ceux de S. Reinach (Traité d'épigraphie grecque, 1885) et de Cagnat (Cours d'épigraphie latine. 2e éd. 1889).

Les papyrus égyptiens sont venus apporter à l'histoire ancienne des éléments absolument nouveaux : c'est de ce côté qu'ont lieu à l'heure actuelle les plus belles découvertes. De temps immémorial la tombe égyptienne était le centre religieux dans lequel chaque famille conservait ses richesses, ses plus précieux souvenirs et même ses archives : les Egyptiens restèrent fidèles à cet usage à l'époque gréco-romaine et après

leur conversion au christianisme. C'est ce qui explique que les tombes de cette époque aient fourni une contribution si importante à l'histoire de l'Egypte sous les Ptolémées et la domination romaine. Il a fallu pour mettre en œuvre ces documents inattendus fonder une nouvelle science auxiliaire, la papyrologie qui en est encore à ses débuts. Elle a pour objet le déchiffrement et l'explication des papyrus et, à ce titre elle relève à la fois de la paléographie, de la philologie (plusieurs papyrus sont en égyptien démotique, d'autres en un grec à moitié populaire) et de la diplomatique. Les matériaux ainsi découverts sont de véritables documents d'archives : on y trouve des correspondances administratives, des suppliques, des procès-verbaux de jugements, des textes de lois, des contrats de vente, d'échanges ou d'affranchissements, des testaments, etc. Dans certaines tombes de Tebtunis on a trouvé les archives presque complètes d'un diœcète ou gouverneur de district à la fin du IIe siècle avant Jésus-Christ. Malheureusement les richesses ainsi recueillies ne sont pas groupées comme les inscriptions en un Corpus, mais elles forment des recueils séparés qui représentent les différentes collections de papyrus : *Papyrus du Louvre* (Brunet de Presle. *Notice et extraits des manuscrits,* XVIII. L'auteur est un des premiers fondateurs de la papyrologie) ; *Papyrus de Turin,* collection Drovetti (Peyron, 1826-1827) ; *Papyrus de Leyde* (Leemans 1843) ; *Papyrus du Louvre et du British Museum* (Révillout et Eisenlohv. Paris, 1885-1888) ; *Collection de l'archiduc Rainier d'Autriche* (Wessely. Vienne, 1895) ; *Papyrus du British Museum* (Kenyon, Londres 1898) ; *Collection Flinders Petries* (Mahaffy, Dublin 1891-1894) ; *Fonds d'Oxyrhyncos* (Grenfell et Hunt, Londres et New-York, 1898) ; *Fonds de Tebtunis* (id., 1902) ; *Papyrus de Berlin* (depuis 1893) ; *collection Th. Reinach* (Paris, 1905) ; Un excellent périodique, l'*Archiv für Papyrusforschung* a été fondé à Leipzig en 1900. Consulter aussi le recueil de Wessely, *Studien zur Palæographie und Papyrusurkunde,* Leipzig (depuis 1901) et les bulletins papyrologiques de la *Revue des Etudes grecques* (E. Bourguet) et de la *Revue des Etudes Anciennes* (P. Jouguet).

A la différence de la papyrologie, la numismatique est une science très ancienne et c'est à la fin du moyen âge que se constituent les premiers médaillers (collection de Jean duc de Berry, de Pétrarque, etc.). A partir de la Renaissance non seulement les princes, mais tous les seigneurs de quelque importance eurent leurs collections de monnaies antiques qui excitèrent d'abord un simple intérêt de curiosité, mais dont on ne tarda pas à voir toute l'importance historique. La monnaie en effet avait dans l'antiquité, en dehors de sa valeur économique, le rôle que jouent dans nos sociétés les médailles commémoratives. Les monnaies fournissent en outre des dates, des titres officiels, des représentations de costumes, des symboles religieux, etc. Certaines époques de l'empire romain, le IIIe siècle par exemple, mal partagées en chroniqueurs, ne sont guère connues que par des inscriptions et des monnaies. Les dépôts monétaires que l'on trouve un peu partout permettent de reconstituer la marche de l'invasion barbare à la même époque. *Le Cabinet impérial de Vienne* et le *Cabinet des médailles de France* (voy. le Guide de Babelon) comptent parmi les plus anciennes collections de monnaies antiques : celui de Berlin a pris aussi une grande importance. Il existe des revues spéciales de numismatique dans presque tous les pays : citons la *Revue française de Numismatique*, fondée en 1836. Principaux recueils ou manuels : Babelon : *Traité des monnaies grecques et romaines* I, 1901. — De Barthélemy, *Manuel de Numismatique ancienne*. — Eckel, *Doctrina nummorum veterum*. Vienne, 1792-1798, 8 v. (l'auteur était directeur du cabinet de Vienne) — Lenormant, *La Monnaie dans l'antiquité*, 1878-1879. 6 v. — Cohen, *Description générale des monnaies de la République romaine*, 1857, et *Médailles impériales*, 7 v., 1859-1868 (éd. Feuardent 1892). — Mommsen. *Histoire de la monnaie romaine*. 1860 (trad. franc. de Blacas, 4 v., 1865-1870). Th. Reinach, l'*Histoire par la monnaie*, 1902.

Enfin les monuments de tout genre, débris d'architecture, sculpture, peinture, poteries, bijoux, armes, verrerie, étoffes, etc., ne sont pas la source la moins importante de l'histoire ancienne : ils forment le domaine de l'archéologie qui tient ici la même place

que dans l'étude de l'Orient. La plupart des missions ont donné lieu à des publications très importantes, mais souvent peu accessibles. On trouve maintenant dans tous les pays des études systématiques. Citons : Perrot et Chipiez, *Histoire de l'art dans l'Antiquité* (depuis 1181, 8 v.) ; Collignon, *Histoire de la sculpture grecque* ; Martha, *Archéologie étrusque et romaine*, et les manuels d'histoire de l'art de l'ancienne collection Quantin. Parmi les périodiques : *Revue Archéologique* et tous les recueils déjà cités, publiés par les écoles européennes d'Athènes et de Rome. Pour l'archéologie chrétienne : *Bulletino di Archeologia cristiana*, continué par le *Nuovo Bulletino* (fondé par de Rossi en 1863) *Römische Quartalschrift* (Rome depuis 1886).

Telles sont les principales espèces de sources qui permettent l'étude de la civilisation antique : aux catégories déjà citées, M. Jullian voudrait ajouter la toponomastique, c'est-à-dire l'étude des renseignements historiques que fournissent les noms de lieu, et il préconise la formation d'un *Corpus topographicum orbis antiqui* (1).

A côté des recueils que nous avons déjà cités, il faut connaître aussi les manuels et périodiques généraux qui intéressent l'ensemble de la culture antique :

Bibliographie périodique : Bursian, *Iahresberichte über die Fortschritte der Klassichen Altertumswissenschaft*. Leipzig (depuis 1872), analyses de travaux et bibliographies.

Manuels : Iwan von Müller, *Handbuch der Klassischen Altertumswissenchaft in systemahicher Darstellung, Munich*. (Cette collection comprend une série de manuels scientifiques qui embrassent toutes les provinces du domaine antique, philologie, histoire, littérature, épigraphie, etc... S. Reinach. *Manuel de Philologie*, 1re édit., 1880, et *Minerva*, 1890. Mommsem et Marquardt. — *Manuel des Antiquités romaines*, trad. franc. Humbert.

Revues. — Publications des écoles archéologiques d'Athènes et de Rome déjà citées. — *Revue de Philologie* (1887). — *Revue des études grecques* (1888).

(1) JULLIAN, *Beiträge sur alten Geschichte*, II.

— *Revue des études anciennes* (Université de Bordeaux, 1899). — Hermès (1866). — *Rheinisches Museum*, Bonn (1826). — *Beitraege zur alten Geschichte*, fondée en 1900 par Lehman (revue spéciale d'histoire ancienne).

Dictionnaires. Rich. *Dictionnaire des antiquités romaines et grecques*. Paris, 1873. — Daremberg et Saglio, *Dictionnaire des antiquités* (en cours de publication). — Baumeister, *Denkmaeler des Klassichen Altertums*, 3 vol. Munich, 1899. — Dom Cabrol, *Dictionnaire d'archéologie et de liturgie chrétiennes* (en cours de publication.)

II. — Moyen âge.

On est convenu d'appeler moyen âge la période qui commence avec les établissements des peuples germaniques en Occident et se termine à l'établissement définitif des Turcs en Europe par la prise de Constantinople en 1453. Ce qui caractérise le mieux cette période, c'est la lutte entre les principes d'unité, héritage de l'empire et idéal du christianisme d'une part, et d'autre part la division croissante de l'Europe en nationalités et en états distincts. Les sources historiques de cette période reflètent pour ainsi dire cette évolution : dans le haut moyen âge on trouve trois langues officielles et trois littératures qui correspondent aux trois mondes latin, grec, arabe. A partir du IXe siècle les langues nationales apparaissent partout et le chaos moderne succède à cette unité, d'ailleurs depuis longtemps factice. Comme on l'a vu, la science du moyen âge a été fondée au XVIIe siècle par les bénédictins de Saint-Germain des Prés et leurs amis. Elle a été restaurée au XIXe siècle à la fois en France et en Allemagne.

a) Occident. — Malgré leur nombre et leur importance les monuments ne tiennent plus dans l'histoire du moyen âge la même place que dans celle de l'antiquité Les inscriptions n'offrent plus le même intérêt et les matières qui faisaient leur objet se présentent maintenant sous la forme de diplômes, chartes, documents d'archives qui sont le genre de source caractéristique de l'histoire du moyen âge. Tout acte émanant d'un

prince, d'une église, d'une corporation ou d'un particulier a la forme d'une lettre, généralement datée, dont les éléments sont fournis par la tradition des diverses chancelleries. Lorsqu'on est arrivé à déterminer les règles suivies par leur rédaction, on a ainsi constitué les éléments de la critique diplomatique. Les objets eux-mêmes de ces actes se répètent parfois d'une façon assez monotone : par suite de la disparition de toute idée politique, le droit privé y tient la place principale. Ce sont des contrats de mariage, des actes de donation, de vente, d'échange, de location, d'inféodation, de protection, des jugements et, surtout à la fin du moyen âge, des ordonnances législatives et des actes administratifs. L'importance de ces documents ne provient d'ailleurs pas toujours de leur objet, mais des éléments chronologiques, des titres officiels, des nomenclatures d'institution, des coutumes et des traits de mœurs qu'on y recueille.

La paléographie et la diplomatique sont tout naturellement les deux sciences nécessaires à leur étude. *Manuels de paléographie* : Natalis de Wailly, 1838. Prou, 1890 ; Reusens, Louvain, 1899. *Manuels de diplomatique* : Giry, 1894 (excellente bibliographie). *Chronologie* : Giry *op. cit.* ; de Mas-Latrie, *Trésor de chronologie*. Consulter aussi les nombreux regestes, notamment ceux des papes (Jaffé, jusqu'à 1198, Potthast, 1198-1304). Quant aux textes des chartes et diplômes, un nombre considérable en est encore inédit. On a édité surtout les diplômes des souverains et les cartulaires des églises ; un grand nombre sont analysés dans les inventaires d'archives (voy. la bibliographie dans Giry).

Les sources juridiques doivent leur importance spéciale au caractère même du droit médiéval : il ne consiste pas dans une série de prescriptions imposées au nom de la raison par une autorité souveraine, mais il est en quelque sorte l'image vivante des conceptions populaires et il évolue comme un organisme jusqu'à ce qu'il soit fixé par la rédaction. Tel est le caractère des lois barbares qui fournissent des données si importantes sur les conceptions sociales des peuples germaniques : tel est celui des coutumes provinciales qui se sont formées à partir

du IXe siècle et se sont multipliées à l'infini. En France, on a commencé à les rédiger dès le VIIe siècle, mais ce travail a surtout pris une grande importance à partir du règne de Charles VII. Recueils de textes. *Lois barbares*. Monumenta Germaniæ Leges, 5 v. — *Walter*, Corpus juris germanici antiqui (édition vieillie, mais complète).

Coutumes. — Il n'existe pas de collection complète pour la France. *Bourdot de Richebourg*. Coutumier général. Paris, 1724, 4 v. fo (voy. les bibliog. de Monod, Waitz, Gross).

Manuels : P. Viollet, *Précis historique de droit français*. — Orient latin : *Assises de Jérusalem* (collection de l'histoire des Croisades. Lois, 2 v.).

D'ailleurs à ce droit populaire s'oppose le droit canon de l'Eglise qui s'est formé sous l'influence du droit romain et dont les éléments sont empruntés aux canons des conciles et aux décrétales des papes. Pendant tout le moyen âge et à partir du VIe siècle les canonistes ont réuni les décrétales en collections. En 1563, Pie IV a chargé une commission de savants de recueillir les éléments du *Corpus Juris canonici ;* le travail fut achevé sous Grégoire XIII en 1582 (éd. Friedberg, 1879-1880, 2 v.)

Les sources historiques ont aussi au moyen âge un aspect tout particulier qu'elles tiennent de leur double origine. Les unes, en effet, procèdent des historiens antiques et en ont le caractère oratoire ; leurs auteurs ont voulu exercer sur les lecteurs une action morale ou édifiante. Telles sont en particulier les vies des saints, les récits de translations de reliques et aussi les histoires à la Tite-Live avec discours et considérations générales ; il est nécessaire, avant de s'en servir, de les dépouiller en quelque sorte de ce vêtement d'emprunt. Les autres se rattachent au contraire aux histoires universelles dont Eusèbe et saint Jérôme avaient donné les premiers modèles ; elles ont pour objet de montrer la suite chronologique de l'histoire du monde et dans chaque monastère, à la suite de telle chronique universelle ou d'une tables des fêtes de Pâques, on note tous les événements, dont le souvenir est digne d'être conservé. C'est donc de la même origine que procèdent les grandes histoires

universelles d'un Hugue de Flavigny ou d'un Sigebert de Gembloux et les sèches annales qui n'ont d'autre prétention que de les continuer. Quand un nouveau monastère était fondé, il empruntait à un autre couvent, celui dont il était une colonie par exemple, des annales qu'il se chargeait de continuer. La question des rapports de subordination entre les différentes annales est donc un des devoirs les plus délicats de la critique. Il n'y a pas de *corpus* complet des sources historiques du moyen âge (1), mais seulement des recueils nationaux, dont nous citerons les principaux : *Monumenta Germaniæ historica*. Hanovre, 1826. *Scriptores*, éd. f° en 1902, 31 v. Depuis 1877 paraît aussi une édition in-4° : *Auctores antiquissimi* et historiens de l'époque lombarde et mérovingienne. Ce recueil a pour le haut moyen âge la valeur d'une collection internatiouale. Pour s'y orienter plus facilement on fera bien de consulter : Wattenbach, *Deutschlands Geschichtsquellen*.

France. — Voy. *Molinier*, les *Sources de l'Histoire de France*. Principales collections : *Recueil des historiens de France* (dom Bouquet), Paris, 1737-1876, 23 v. f°. — *Collection des documents inédits* (publiée par le ministère de l'instruction publique depuis 1835). — *Société de l'Histoire de France* (depuis 1833). — Collections de Guizot, Buchon, Petitot, Michaud.

Italie. — Muratori. *Rerum italicarum Scriptores*. Milan, 1723. 14, v. f °. (depuis 1904 une réédition de Muratori a été entreprise. Citta di castello.)

Espagne. — Florez. *España sagrada*. Madrid, 1747-1886. 51 v. 4°.

Angleterre. — *Rerum britannicarum medii ævi scriptores*. 98 v. 8°. 1858-93.

Vies des Saints : *Acta sanctorum*, publiés par les Bollandistes. Anvers depuis 1643, 2 v. (jusqu'au 3 novembre). — *Analecta Bollandiana* (depuis 1882).

On trouvera la liste des autres collections dans un ouvrage dont l'usage est fondamental pour l'étude des sources historiques. *Potthast, Bibliotheca historica medii aevi*. Berlin, 2e éd. 1895-96, (1re partie. Recueil

(1) Beaucoup de textes historiques sont reproduits dans la *Patrologie latine* de Migne.

des collections de chroniqueurs ; 2e partie, Notices bibliographiques sur chacune des sources rangées par lettre alphabétique. Au mot *vita* se trouve l'énumération de toutes les biographies religieuses ou profanes, p. 1131-1646 ; 3e partie, Tableau des sources disposées suivant les Etats européens). Consulter aussi Ulysse Chevalier, *Répertoire des sources historiques du moyen âge*. I. *Bio-bibliographie*, Paris, 1877-88 ; II. *Topo-bibliographie*, Paris, 1894-95 ; III, (en projet), *Dictionnaire des auteurs du moyen âge*.

Les sources archéologiques comprennent tout d'abord les monuments d'architecture religieuse, militaire, civile qui sont encore si nombreux en Europe malgré les destructions et les actes de vandalisme. On sait dans quel mépris tombèrent ces œuvres, flétries de l'épithète de « gothiques » après la Renaissance. On commença seulement à leur rendre justice à la fin du XVIIIe siècle. L'ouverture du musée des Monuments français en pleine Révolution, quelques chapitres du *Génie du Christianisme*, puis l'enthousiasme montré par l'école romantique pour le moyen âge (Victor Hugo, *Notre-Dame de Paris*, 1831), furent les premiers indices d'une réparation éclatante. En France le gouvernement chargea Viollet-Leduc (1814-1879) de restaurer les principaux monuments de notre architecture nationale, et, malgré les erreurs qu'il a commises, son œuvre n'en a pas moins été salutaire et utile : on lui doit la conservation de nos plus belles cathédrales et des monuments d'architecture militaires qui avaient survécu à la Révolution. Cet exemple a été d'ailleurs imité dans toute l'Europe et, bien que tous les problèmes soient loin d'être résolus, on est arrivé aujourd'hui à saisir le lien qui rattache aux influences orientales les origines de l'art du moyen âge, à déterminer les frontières des écoles provinciales de l'art roman, à reconnaître l'origine toute française de l'architecture gothique et à en montrer l'expansion en Europe et jusqu'en Orient.

Un grand nombre de sculptures, de mosaïques, de peintures, de monuments d'orfèvrerie, etc., remplissent encore aujourd'hui les trésors d'églises et les musées. L'étude de ces arts décoratifs est un devoir de l'historien du moyen âge et le Musée du Trocadéro

renferme d'excellents moulages des principaux monuments d'architecture et de sculpture.

Ouvrages d'ensemble : de Baudot et Perrault-Dabot *Archives de la Commission des Monuments historiques*, Paris, 1899-1904, 5 v. (par provinces). *Inventaire général des richesses d'art de la France* (Ministère de l'Instruction publique). De Caumont, *Abécédaire d'archéologie*. Caen, éd. de 1870. Enlart, *Manuel d'Archéologie française*. (1. Architecture religieuse, 1902 ; 2. Architecture civile et militaire, 1904). Viollet-Leduc, *Dictionnaire de l'Architecture française du XIe au XVIe siècle*, éd. de 1875. *Dictionnaire du Mobilier français*, 1871. 6 v.

Le *Bulletin monumental*, fondé en 1838, fait la plus large place aux études d'architecture du moyen âge. Consulter aussi le *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques*.

Parmi les sources archéologiques on comprend aussi : les inscriptions qui sont moins nombreuses que dans l'antiquité et qui ont surtout un caractère funéraire et commémoratif (Texier. *Manuel d'épigraphie*, Poitiers, 1851). Beaucoup d'inscriptions sont publiées dans les deux périodiques cités plus haut) ; — les *monnaies* (Engel et Serrure. *Traité de numismatique du moyen âge*, 2 v. 1898-1906) ; — les *sceaux* qui apportent des renseignements si curieux sur les titres officiels et le costume civil ou militaire ; ils ont en outre, à partir du XIIe siècle, une valeur artistique de premier ordre. (Visiter le musée des Archives Nationales et la galerie des Chartes à la Bibliothèque Nationale.) Douet d'Arcq, *Collection de sceaux*, Paris, 1863-1868 3 v., — Demay, *Paléographie des sceaux*. Paris, 1881.

Les sources littéraires forment deux domaines bien distincts. Le latin est resté en Occident la langue officielle ; il est employé exclusivement par l'Eglise et son usage se conserve très tard dans les chancelleries. La littérature latine du moyen âge, qui dérive du mouvement de la Renaissance carolingienne, a donc un caractère à la fois religieux et international ; elle est la littérature des savants et dans tous les monastères d'Europe, de l'Espagne à la Pologne, on écrit les mêmes encyclopédies, les mêmes traités de théologie, on compose les

mêmes poèmes érudits, les mêmes dissertations politiques renouvelées des auteurs anciens : c'est dire que la valeur historique de cette littérature dépourvue de spontanéité est très faible. A partir du XIIe siècle, au contraire, commencent à naître partout les littératures nationales dans lesquelles se manifeste l'imagination populaire ; c'est l'époque des épopées héroïques, des poésies lyriques (trouvères, troubadours, minnesingers, etc., etc.) des mystères dramatiques, etc.... ; leur étude a un intérêt de premier ordre pour qui veut connaître l'origine des diverses nationalités. Ouvrages généraux : Ebert, *Histoire de la littérature latine en Occident* (trad. franç. 3 vol.) — *Histoire littéraire de la France* (commencée par les Bénédictins et continuée par l'Académie des Inscriptions) — Consulter spécialement la *Romania*, recueil trimestriel consacré à l'étude des langues et des littératures romanes, fondée par *P. Meyer* et *G. Paris* en 1872.

Quelques publications sont consacrées spécialement au moyen âge occidental ; *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes* (fondée en 1839). *Le Moyen âge,* bulletin mensuel d'histoire et de philologie (depuis 1887). Consulter aussi les *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, les revues d'histoire locale (bibliographie de Lasteyrie. Meister, *Grundriss der Geschichtswisseuschaft,* Leipzig, 2 v.,1906. (étude des sciences auxiliaires et des sources de l'histoire du moyen âge allemand.)

b) Domaine byzantin. — Le moyen âge hellénique ne forme pas un domaine moins étendu que le moyen âge occidental. Comme on l'a vu, c'est au XVIIe siècle que Ducange en a commencé l'investigation ; à cette époque l'intérêt qu'on y prenait paraissait tout naturel : au contraire Montesquieu, Voltaire, Gibbon, etc., persuadèrent à leurs contemporains que l'histoire byzantine n'était qu'un tissu de crimes atroces et de folies monstrueuses, « une moisissure de dix siècles », comme l'écrivait encore Taine, et, pendant un moment, il fallut s'excuser d'aborder un pareil sujet. C'est dans la seconde moitié du XIXe siècle que se produisit la renaissance des études byzantines, à la fois en France, en Allemagne, en Italie et dans les pays d'Orient, en Hongrie, en Grèce, en Russie, où l'histoire byzantine

fait partie intégrante de l'histoire nationale. Aujourd'hui ces études forment une discipline spéciale qui a ses institutions et ses organes particuliers. L'ouvrage monumental de Krumbacher, *Geschichte der byzantinischen Littératur*, 2e éd., Munich, 1897, contient tous les renseignements bibliographiques et techniques. Il est complété par la *Byzantinische Zeitschrift* (Leipzig, 1892), ouverte à tous les savants de l'Europe et qui contient des articles originaux et une excellente bibliographie périodique. Une revue analogue rédigée en russe, mais qui contient quelques articles en français, la *Vizantijski Vremenik* a été fondée à Saint-Pétersbourg en 1894. Citons aussi la *Revue de l'Orient Chrétien* (Paris, depuis 1897), le *Bessarione* (Rome, depuis 1897) et le *Nouvel Hellénomnemon* de Sp. Lambros (Athènes, depuis 1904). Il n'existe pas d'ouvrage d'ensemble sur la civilisation byzantine ; on est encore réduit à consulter l'ouvrage de Lebeau, *Histoire du Bas-Empire* (édit. revue par Saint-Martin et Brosset, Paris, 1836, 21 vol.), mais le mieux est de se servir des excellentes monographies qui commencent à constituer des séries chronologiques et qui sont dues à Diehl, Schlumberger, Chalandon, Pernice, etc...

Nous retrouvons dans ces études les mêmes catégories de sources que pour le moyen âge occidental et cette concordance s'explique par les conceptions communes aux deux sociétés. Cependant les inscriptions ont plus d'importance qu'en Occident et elles nous ont conservé un certain nombre de diplômes impériaux. Quelques-unes figurent au *Corpus inscriptionum græcarum* ; en outre l'Ecole française d'Athènes va entreprendre la publication d'un *Corpus inscriptionum christianarum* Voy. aussi des recueils spéciaux tels que : Millet : *Inscriptions chrétiennes de l'Athos*. Les documents diplomatiquescontiennent les édits impériaux (chrysobulles), les traités avec les puissances étrangères (série des traités avec Venise dans Tafel et Thomas. *Fontes rerum austriacarum* XII-XIV), les actes privés de toute espèce et un genre de documents propres à l'Orient, les *typica*, réunion des règles et des fondations propres à chaque monastère. On en a édité un grand nombre (voy. la bibliographie dans Krumbacher). A l'heure actuelle le

principal recueil des textes diplomatiques est celui de Miklosich et Müller, *Acta et diplomata græca medii ævi,* 6 vol., Vienne, 1860 (inachevé). Sur l'initiative de l'Académie des Sciences de Bavière, l'Association internationale des Académies a décidé en 1900 de constituer un Corpus de tous les diplômes grecs du moyen âge et des temps modernes. (Le plan a été publié à Munich en 1903.)

Les sources juridiques comprennent les lois impériales qui, à la différence de l'Occident, émanent exclusivement de l'initiative du souverain. Le Code Théodosien, le Code Justinien et les Novelles en forment la base. Les sources postérieures ont été éditées dans la collection de Zachariæ de Lingenthal, *Jus græco-romanum,* 7 vol. Voy. aussi Heimbach, édition des *Basiliques*, 7 vol. — Nicole, *Le livre du Préfet*, Genève 1893, etc... Le droit canonique qui dérive des « Canons apostoliques » et dont le principal monument est le *Nomocanon* de Photius, a pris aussi un grand développement. Ed. Pitra, *Juris Ecclesiastici Græcorum historia et monumenta.* Rome, 1874, 2 vol.

Les textes historiques forment une série à peu près ininterrompue du ve au xve siècle. Les histoires composées sur le modèle antique sont encore plus nombreuses qu'en Occident ; il existe aussi des chroniques universelles composées conformément aux données d'Eusèbe, des annales, des chroniques rimées, des histoires de l'Eglise et enfin un nombre considérable de vies de saints. Beaucoup de ces matériaux sont encore inédits et il s'en faut que les bibliothèques des monastères grecs ou russes et même les grandes bibliothèques d'Europe aient encore livré tous leurs secrets. Ce fut en 1643 que parut le premier volume de la *Byzantine du Louvre* dont la publication n'a été achevée que par Hase en 1812. Ce premier *Corpus Scriptorum historiæ byzantinæ* fut réimprimé d'une façon médiocre (Venise, 1729-33). La *Byzantine de Bonn* (1828-1878, 49 v.) n'apporta pas de grandes modifications aux textes ; elle a été reproduite presque entièrement dans les volumes de la *Patrologie grecque* de l'abbé Migne. Une nouvelle Byzantine est en voie de formation dans la collection des auteurs grecs de Teubner ; d'excellentes éditions de

textes sérieusement améliorés y ont été publiés. Plusieurs textes historiques inédits sont imprimés dans la *Bibliotheca græca medii aevi* de Sathas (Paris et Venise, 7 v., 1872-1894). Beaucoup de vies de saints figurent dans les *Acta Sanctorum* des Bollandistes ; en outre les *Analecta Bollandiana* en ont publié un grand nombre jusqu'ici inédites.

L'exploration des sources archéologiques est encore relativement peu avancée et les ouvrages d'ensemble sont rares (Bayet, *L'Art Byzantin,* Millet, *Histoire de l'art byzantin* dans l'*Histoire de l'Art,* d'Henri Michel). Les monuments d'art byzantin sont dispersés dans la péninsule des Balkans, en Asie-Mineure, en Russie, à Venise, dans l'Italie méridionale, etc... Il n'existe aucun musée spécial d'art byzantin. M. G. Millet a réuni à l'Ecole des Hautes Etudes des moulages et des clichés des principaux monuments (Voy. G. Millet, *La collection chrétienne et byzantine des Hautes Etudes,* Paris, 1903). Un Corpus des ivoires conservés dans les principaux musées a été entrepris par Graeven *(Elfenbeinwerke)*. Le ministère français de l'Instruction publique a commencé la publication des *Monuments de l'Art byzantin* (volumes de Millet sur *Daphni,* 1899, et *Mistra,* en préparation). Les monographies de Diehl (*Justinien*), Schlumberger (*l'Epopée byzantine*), de Beylié (*l'Habitation byzantine*) contiennent de précieuses reproductions. Enfin dans une série d'ouvrages, (*Kleinasien,* 1903, *Hellenische und Koptische Kunst,* 1902, *Mschatta,* 1904, *Eine Alexandrinische Weltchronik,* 1905, *Die Miniaturen des serbischen Psalters,* 1906,) Strzygowski a étudié les origines orientales de l'art byzantin. Voy. aussi les *Etudes byzantines* de Diehl 1905 (art de l'époque des Paléologues), et Bréhier, *Les églises byzantines,* 1905. — Numismatique : Sabatier. *Description générale des monnaies byzantines,* 2 v. 1862, et *Revue Numismatique*. — Sceaux : Schlumberger, *Sigillographie de l'empire byzantin,* 1884, et articles divers des *Revues des Etudes grecques* et de *Numismatique*. (Les bulles de plomb étudiées par l'auteur donnent les titres exacts des fonctions byzantines).

Les sources littéraires présentent le dualisme que nous avons déjà remarqué en Occident. Les œuvres de

la littérature savante restent fidèles au grec classique dont l'usage est encore plus universel en Orient que celui du latin en Occident ; ce sont des traités savants de théologie ou de philosophie, des discours, des lettres, des poésies. (Un grand nombre de textes se trouve dans la *Patrologie grecque*). Ces œuvres ne fournissent à l'histoire que des témoignages assez minces. La littérature populaire n'a pas atteint le même développement qu'en Occident et le grec vulgaire n'est jamais devenu une langue officielle : les œuvres qu'il a produites, épopées, poésies lyriques, pamphlets, légendes etc., offrent cependant un grand intérêt historique à cause de leur spontanéité même. Il faut mettre au premier rang les mélodes (voy. les études de Krumbacher sur Romanos), les poèmes de Théodore le Prodrome et l'épopée de Digénis Acritas. Plusieurs textes ont été publiés par Legrand. *Collection de monuments pour servir à l'étude de la langue néo-hellénique*, 1869-1875. *Bibliothèque grecque vulgaire*. Paris, 1880-85. Sur le folklore, voy. Politis, *Mélanges sur la vie et la langue du peuple grec*, Athènes, 1904.

c) Orient. — L'histoire de l'Orient au moyen âge reflète dans sa complexité le caractère disparate des dominations si nombreuses qui s'y sont succédé. L'Orient est divisé d'abord entre l'empire byzantin et les Perses ; au VIIe siècle les Arabes le leur enlèvent ; au Xe siècle commencent les invasions des Turcs, au XIIe siècle, les croisades et la fondation des Etats latins ; au XIIIe siècle l'Orient est bouleversé par les invasions des Mongols et l'établissement des Kharizimiens en Egypte ; au XIVe siècle commence le développement de la puissance ottomane qui finit par devenir prédominante. Le récit des événements dont l'Orient fut le théâtre se trouve donc dispersé dans les monuments littéraires de tous les peuples qui furent à un moment donné les auteurs de ce drame. Il faut donc distinguer :

1° Les publications d'ensemble. L'Académie des Inscriptions a commencé en 1841 une *Collection de l'Histoire des Croisades :* Historiens occidentaux, 4 v. ; — Historiens grecs, 2 v. ; — Historiens arabes, 4 v. ; — Documents arméniens, 2 v. ; — Lois, 2 v. La *Société de l'Orient latin,* fondée en 1876 par le comte Riant, avait

entrepris de publier toutes les sources de l'histoire des croisades divisées en *Série géographique* (itinéraires de voyageurs) et *Série historique* (chroniques, diplômes, etc.). Cette classification a été abandonnée ; on a publié un mélange de textes et de monographies dans les *Archives de l'Orient latin*, 2 v. 1881-1884, puis à partir de 1882 a commencé à paraître la *Revue de l'Orient latin* qui publie des textes inédits, des traductions françaises d'auteurs orientaux, des monographies et une excellente bibliographie périodique. La *Société asiatique* fondée en 1822 a pour organe le *Journal asiatique* qui édite un grand nombre de textes orientaux inédits accompagnés de traductions. Parmi les collections d'itinéraires de voyageurs qui sont une source de la plus grande importance, citons le *Recueil de voyages et de documents* pour servir à l'histoire de la géographie depuis le XIIIe jusqu'à la fin du XVIe siècle (Leroux), les publications de la *Société de Géographie de Paris* et celles de la *Palestine pilgrims text Society* fondée en 1884 (traductions anglaises des itinéraires).

2° *Sources latines*. — Les archives des colonies latines d'Orient sont dispersées dans toute l'Europe, mais les dépôts du Vatican, de Venise, de Gênes, de Malte (Hospitaliers) ont une importance spéciale. Röhricht. *Regesta regni Hierosolymitani*, Innsbruck, 1893 — De Rozière. *Cartulaire de l'église du Saint-Sépulcre*. Paris, 1849. — Delaville-Leroux. *Le Cartulaire général de l'ordre des Hospitaliers*. — Les sources historiques se trouvent dans les collections déjà citées. Pour les sources archéologiques, voy. les études de Rey sur l'Architecture militaire (documents inédits), Enlart sur l'architecture des églises de Chypre (1899), Schlumberger sur la numismatique et la sigillographie de l'Orient latin (1878).

3° *Sources orientales*. — Il faut distinguer les œuvres des chrétiens indigènes, Arméniens, Syriens, Coptes, etc. et celles des auteurs musulmans. Elles ont d'ailleurs la même forme et les plus importantes sont des chroniques universelles ; on trouve aussi des deux côtés des œuvres hagiographiques et apologétiques. Outre les collections d'ensemble on peut consulter les publications de l'Ecole des Langues orientales vivantes. — Langlois, *Collection*

des historiens anciens et modernes de l'Arménie. — Müller, *Fragmenta historicorum græcorum,* t. V, extraits des chroniqueurs arméniens. — et les deux recueils de patrologie orientale commencée en 1902, l'un par Chabot, l'autre par Graffin. — Un grand nombre d'extraits et de traductions rangés par ordre chronologique se trouvent dans Reinaud, t. IV de la *Bibliothèque des croisades de Michaud.* Voy. aussi Francisco Codera et Dozy : *Histoire des Musulmans d'Espagne.*

L'histoire des civilisations musulmanes de l'Afrique du Nord est spécialement étudiée à l'Ecole Supérieure des Lettres d'Alger. (Voyez les publications de cette école et le recueil de Mémoires et de textes publiés en l'honneur du XIVe Congrès des Orientalistes. Alger, 1905).

L'exploration de l'immense domaine historique que forme l'Extrême-Orient a été entreprise dès le XVIIIe siècle, mais à part quelques épisodes bien connus tels que les invasions mongoles (voy. Cahun, *Introduction à l'histoire de l'Asie,* Paris 1896), il est impossible de dire que l'histoire de l'Inde, de l'Asie centrale, de la Chine soit encore constituée. Les annales chinoises qui forment une série chronologique presque ininterrompue en sont une des principales sources, mais jusqu'ici, quelque nombreux que soient les travaux d'approche, ils n'ont pas encore abouti à la forme synthétique qui est nécessaire à l'enseignement. Il suffira de citer les travaux de Pauthier, de Richtofen, de Chavannes sur la Chine, de S. Lévy et de Foucher sur l'Inde. A Paris le musée Guimet, accompagné d'une bibliothèque, est spécialement consacré à l'Extrême-Orient (1). En 1901 une Ecole française d'Extrême-Orient a été fondée par le gouvernement français à Hanoï et elle s'est déjà fait connaître par la publication de travaux importants et d'un Bulletin périodique. Les Japonais enfin ont installé à l'Université de Tokio un Institut d'historiographie. Il est à prévoir que ces études prendront dans l'avenir une place de plus en plus importante : un congrès périodique international des Orientalistes exerce sur leurs progrès une excellente influence ; le dernier (XVIe) a été tenu à Alger en 1905.

(1) Consulter les *Annales du Musée Guimet.*

CHAPITRE III

Histoire moderne et contemporaine.

I. Histoire moderne. — II. Histoire de la période révolutionnaire. — III. Histoire contemporaine

I. — Histoire moderne.

Sous la rubrique traditionnelle d'histoire moderne on désigne communément la période qui s'étend de la prise de Constantinople à la Révolution française. Ce cadre est tout à fait arbitraire, les limites en sont mal tracées, car si l'on sait à peu près où il s'arrête, on ne voit guère où il commence. Il est connu de tous et d'usage courant, c'est son principal mérite.

La période moderne est marquée par de grandes découvertes (artillerie, imprimerie, navigation hauturière, exploration du globe), par un retour à la culture antique (humanisme, Renaissance), par une réaction violente contre l'idéal religieux du moyen âge (Réforme), contre son idéal politique (affaiblissement de la papauté et de l'empire), par la ruine du système féodal et l'avènement de l'étatisme, par la colonisation du Nouveau-Monde, par le développement commercial et industriel de l'Europe, par les luttes de la maison d'Autriche, de la Hollande, de la France et de l'Angleterre pour la prépondérance politique et économique. Tous ces grands faits coïncident avec un épanouissement extraordinaire des arts et des lettres, et des progrès scientifiques sans précédents. Le XVIIIe siècle voit commencer le mouvement rationaliste, qui amènera la Révolution et les grandes luttes de l'ère contemporaine.

L'histoire moderne dispose d'une documentation beaucoup plus riche que l'histoire du Moyen Age, et a déjà donné lieu à tant d'excellents travaux qu'on ne doit en aborder l'étude qu'avec une prudence infinie. Il n'est pas vrai que tout soit dit, ni que tout soit trouvé, mais tant de choses ont été déjà dites et bien dites, que

les découvertes sont rares. Pour cette période comme pour les autres, la bibliographie reste la science fondamentale et indispensable.

La paléographie n'a plus dans l'histoire moderne le rôle prépondérant qu'elle joue au Moyen Age. Cependant comme l'ère moderne s'ouvre dès le milieu du xve siècle, l'érudit qui s'attaquera à cette époque devra connaître, et connaître à fond la paléographie, car l'écriture du xve siècle et la cursive du xvie présentent, l'une et l'autre, d'extrêmes difficultés. A partir du xviie siècle, la lecture des manuscrits devient de plus en plus courante ; ceux du xviiie siècle sont, en général, d'une absolue netteté.

Si la paléographie devient presque inutile à dater du xviie siècle, la connaissance des langues vivantes se fait, au contraire, indispensable dès le xve. Les idiomes nationaux sont déjà tous formés à cette époque et il faut pouvoir lire les documents qui sont rédigés dans ces langues. L'italien et l'espagnol sont les grandes langues du xvie siècle ; le français domine au xviie et au xviiie, l'anglais et l'allemand se font une place de plus en plus grande en face de lui. Plus on sait de langues, plus on a de chances de bien voir les divers aspects d'une même question.

Le document d'archives reste pour toute cette période la source capitale ; pas de travail sérieux s'il n'est faitsur pièces.

Les archives d'Etat ou des différents ministères renferment la majeure partie des documents officiels : ordonnances, édits, pragmatiques, lettres patentes, traités de paix ou de commerce, chartes et privilèges. Ces documents sont rarement restés inédits et ne présentent qu'un intérêt relativement médiocre ; leur caractère officiel les rend toujours suspects d'insincérité ; ils donnent ce que l'autorité a voulu qu'il fût dit et qu'il fût cru, bien plutôt que la vérité même. Ils ne peuvent être employés sans avoir été soumis à une très sévère critique. A première lecture, l'acte initial de la ligue de Cambrai (1508) paraît être un projet de croisade. Celui qui jugerait de la révocation de l'Edit de Nantes par l'Edit de 1685 n'aurait aucune idée de l'état réel du protestantisme dans le royaume, ni

de la situation faite aux réformés par l'édit royal.

Il sera prudent d'aborder avec la même défiance l'histoire des institutions, que l'on écrit généralement à l'aide des documents législatifs ou administratifs, et que l'on présente ainsi sous le jour le plus faux, car aucune institution n'a jamais fonctionné d'une manière exactement conforme aux textes officiels et n'a jamais rendu la somme de travail utile qu'elle devait fournir. On n'a donc une idée juste du mérite d'une institution que si, après en avoir disséqué tous les rouages et expliqué le mécanisme, on la montre à l'œuvre, avec toutes ses imperfections et toutes ses lacunes.

Les documents les plus intéressants et les plus probants sont ceux qui émanent des contemporains et n'ont pas été destinés à la publicité.

Les correspondances des princes avec leurs familles ou avec leurs agents constituent déjà des sources beaucoup plus sincères que les actes officiels. C'est avec les lettres de Philippe II à ses filles que Gachard a pu restituer la physionomie intime du roi d'Espagne ; c'est l'usage de documents confidentiels de ce genre qui donne une si haute valeur au livre de M. Baudrillart sur Philippe V ; c'est la publication des lettres de Marie-Antoinette qui a fixé définitivement la figure de la reine.

Les instructions aux ambassadeurs fournissent de très utiles indications sur le personnel des cours et sur les grandes questions diplomatiques. Elles doivent être contrôlées et complétées par la correspondance des ambassadeurs avec les ministres, pièces beaucoup plus libres, documents vraiment originaux et presque toujours d'une haute valeur.

La correspondance des ministres avec leurs agents a pour l'histoire intérieure des états la même importance que les lettres des ambassadeurs pour l'histoire diplomatique. C'est avec ces ressources que Camille Rousset a écrit l'*Histoire de Louvois* et Pierre Clément celle de Colbert, que M. Boissonnade a rendu si vivante son *Organisation du travail en Poitou*.

Les rapports des agents diplomatiques et des administrateurs, les consultations, les mémoires, les projets adressés par eux aux ministres constituent également

des documents du plus grand intérêt ; leur valeur varie d'ailleurs en raison de l'intelligence et de l'expérience de celui qui les écrit. Ils ne doivent pas toujours être pris au pied de la lettre comme l'a démontré M. Pfister pour « le grand dessein » prêté par Sully à Henri IV. Les projets et les plans de réforme contiennent souvent une critique très juste et très aiguë des institutions existantes et abondent à ce titre en détails intéressants ; la partie idéale est d'ordinaire beaucoup plus faible que la partie critique. L'Espagne possède toute une série d'ouvrages de ce genre, qui permettent de très bien connaître les causes de sa décadence aux XVIIe et XVIIIe siècles, et qui ne donnent pas toujours une très haute idée du bon sens et du libéralisme des réformateurs théoriciens.

Les cahiers de doléances, les énumérations de griefs, les discours prononcés dans les assemblées délibérantes peuvent être rapprochés des plans et projets dont nous venons de parler mais, émanant de gens d'expérience — parfois de spécialistes distingués — et destinés à sauvegarder de puissants intérêts, ils méritent presque toujours plus d'attention que les utopies des spéculatifs. On sait tout le parti que Richelieu sut tirer des cahiers des Etats pour ses réformes administratives. Catherine II ne craignit pas de consulter la nation russe et la grande commission législative de 1766 l'éclaira mieux sur les besoins de l'empire que ne l'auraient pu faire tous ses ministres. Les Etats généraux du XVIe siècle ont donné lieu en France aux grandes publications de Lalourcé et Duval, de Desjardins, de Picot, de Charleville. L'Espagne a commencé une grande collection des *Actes des Cortès* de Castille, d'Aragon et de Catalogne.

Les rapports de police, les enquêtes judiciaires, les plaidoyers sont des témoignages plus suspects, parce que la passion politique ou religieuse les a généralement marqués de son empreinte. On aurait une idée très fausse de Jacques Cœur, ou d'Antonio Perez, ou de Fouquet ou de Lally si on les jugeait seulement d'après les pièces de leurs procès. Les documents de ce genre doivent être toujours sévèrement contrôlés. Les études de M. Funck-Brentano sur *le Drame des poisons* et

sur *l'Affaire du Collier* montrent ce que l'on peut tirer des dossiers judiciaires sagement interprétés. Les travaux de M. Henri Carré sur La Chalotais, Dupaty et d'Eprémesnil sont aussi d'excellents modèles d'histoire judiciaire.

Les lettres des particuliers offrent souvent le type par excellence du document sincère, surtout lorsqu'il s'agit de faits dont l'auteur a été le témoin oculaire. C'est dans les récits sans apprêt, dans les confidences, dans les épanchements de l'intimité que l'on trouve les détails les plus pittoresques et les plus vécus, les révélations les plus inattendues.

La lettre qui s'égare et tombe aux mains d'un tiers constitue le principal ressort de bien des drames et de bien des comédies. Il en est de même en histoire, où une lettre indiscrète dévoile souvent la pensée secrète d'un homme et fait crouler d'un seul coup tout un savant échafaudage. C'est un petit billet qui a dévoilé à Jacques Ier la conspiration des poudres, c'est une lettre qui a fait tomber la tête de Charles Ier. La moindre lettre est précieuse : « Donnez-moi trois mots d'un homme et je le ferai pendre. » Les lettres de Mme de Sévigné sont une source de l'histoire du XVIIe siècle, les lettres de Voltaire sont le miroir du XVIIIe, les lettres de Rousseau le peignent parfois plus en noir que les *Confessions* elles-mêmes.

Les mémoires ne sont que des lettres à la postérité ; mais destinés à voir le jour, ils perdent en sincérité tout ce qu'ils gagnent en art, l'auteur les a écrits avec ses amitiés et ses rancunes ; il ne s'y peint, lui et son parti, que sous un jour favorable ; s'il lui arrive de se blâmer, ce sera en passant et pour donner meilleure idée de sa véracité. Les mémoires sont une des gloires de notre littérature ; ils conviennent à notre tempérament personnel et vaniteux ; ils ne sont qu'une conversation continuée, où l'esprit garde tous ses droits, où l'on se met soi-même en valeur et en beauté. Certains mémoires sont des chefs-d'œuvre. *Les Mémoires de Saint-Simon* sont un monde, plus intéressant et plus vivant peut-être que ne fut la réalité. Mais il est nécessaire de les soumettre à une sévère critique et M. Chéruel a bien fait de consacrer un livre à *Saint-Simon*

historien de Louis XIV. Il faut aussi se défier des mémoires apocryphes, presque aussi nombreux que les authentiques, et qui constituent des documents affreusement suspects.

Les hommes de l'époque moderne ont parfois écrit des *Annales* de leur temps, qui ne sont pas de véritables histoires, parce que les faits, trop rapprochés et trop mal connus, ne se dégagent pas encore de leurs entours. Les ouvrages de ce genre sont des sortes de mémoires impersonnels, plus apprêtés, plus creux que les mémoires ordinaires, composés quelquefois dans le secret dessein d'imiter Thucydide, César ou Suétone, intéressants quand l'auteur était homme de talent, bien placé pour bien voir, comme Guichardin ou Machiavel, Solis ou Mendoza, de Thou, Voltaire, Frédéric II.

La curiosité historique, éveillée dès le XVIe siècle, jette les bases de la science historique au XVIIe siècle et donne au XVIIIe les grands travaux des Bénédictins ; mais l'histoire de l'époque moderne ne trouve que de rares et médiocres historiens. Voltaire avec son *Siècle de Louis XIV* et son *Charles XII* comprend, l'un des premiers, ce que peut et doit être l'histoire et commence à la dégager du panégyrique et de la « moralité ».

Sauf en Hollande et en Angleterre, la presse ne joue encore dans l'histoire moderne qu'un rôle secondaire et effacé. Bien peu intéressants sont la *Gazette* et le *Mercure*, la *Gaceta de Madrid*, ou le *Diario de avisos*. Tout au plus peuvent-ils fixer quelques dates, fournir quelques détails de mœurs, donner quelque menue monnaie littéraire. La vraie presse de l'âge moderne, c'est la chanson, le pasquin, la nouvelle à la main, le pamphlet, la brochure clandestine, qu'on se passe sous le manteau, que tout le monde lit et dont la police reste impuissante à découvrir les auteurs ou les imprimeurs. Ce sont les *Epistolæ obscurorum virorum*, les *pamphlets de Luther*, ses *Tischreden*, la *Satyre Ménippée*, les *Provinciales*, les *Lettres persanes*, les *Nouvelles ecclésiastiques*, les *Lettres de Beaumarchais*.

Les œuvres purement littéraires ne sauraient être négligées ; ce sont des sources historiques, soit à cause des allusions qu'elles renferment, soit par les idées, les tendances et les goûts qu'elles révèlent. Les écrits de

sainte Thérèse, de Cervantès et de Quevedo contribuent à faire connaître l'Espagne ; Machiavel et l'Arétin aident à comprendre l'Italie ; Racine et Bossuet sont inséparables de leur siècle, Molière nous peint la ville et la cour, Rousseau modifie l'âme de la France ; Beaumarchais annonce la Révolution. Trop peu utilisées peut-être jusqu'ici, et d'un maniement d'ailleurs délicat, les sources littéraires nous donnent, pour ainsi dire l'autobiographie de chaque époque, qui s'est représentée dans ses ouvrages d'imagination, telle qu'elle se voyait et voulait qu'on la vît.

L'étude des monuments et des œuvres d'art est l'indispensable complément des études littéraires. L'histoire de l'art tend à devenir de jour en jour une science plus riche et plus précise. Elle a abandonné les injustes préjugés d'autrefois ; elle sait admirer les somptuosités du gothique flamboyant, aussi bien que les élégances raffinées de la Renaissance ; elle rend justice à l'art de Louis XIV avec M. de Nolhac, à l'art charmant du XVIIIe siècle avec de Goncourt et Paul Mantz.

Il faut visiter, voir et revoir les grands monuments et les grands musées, feuilleter les collections d'estampes des grandes bibliothèques, les revues et les journaux d'art, apprendre peu à peu par les yeux, faire de sa mémoire un musée, enrichir sans cesse sa collection d'impressions et de souvenirs, et en art, comme pour tout, n'admettre que le document authentique et contemporain, tout le reste étant imitation, pastiche, et aux yeux de l'historien, pacotille.

Les revues savantes qui ont été déjà citées, ou qui le seront au chapitre suivant, contiennent de nombreux articles relatifs à l'histoire moderne et ont publié un grand nombre de documents curieux. Une mention spéciale doit être faite des revues générales, publiées par la *Revue de synthèse historique,* qui donnent pour chaque pays et pour chaque période l'inventaire des travaux déjà faits et l'indication de ceux qui restent encore à faire.

II. — Histoire de la période révolutionnaire.

A la Révolution française remontent les origines de notre société contemporaine. Ce fut une violente rup-

ture d'équilibre, déterminée par la survivance trop prolongée des anciens cadres sociaux et l'antinomie trop criante des idées et des lois. La nullité de Louis XVI, l'imprévoyance de nos hommes d'Etat, l'impétuosité du tempérament français ont fait de la Révolution un drame terrible, dont l'Europe entière a été ébranlée, et dont les guerres de la République et de l'Empire n'ont été que le développement logique. Tout s'enchaîne dans cette grande période de vingt-six ans qui va de l'ouverture des États généraux à la bataille de Waterloo ; c'est en ce sens seulement que l'on peut dire que la Révolution forme un bloc.

L'histoire des faits est maintenant fixée. Les ouvrages de Thiers, de Michelet, de Quinet, de Louis Blanc et de Taine en donnent la chronologie et l'aspect général, envisagé du camp populaire ou du camp aristocratique. Il reste à dégager cette histoire des restes de légendes qui l'obscurcissent encore, à revoir de très près l'histoire des partis, à reprendre pièce par pièce l'histoire militaire de Napoléon, à étudier impartialement l'œuvre sociale et religieuse de la Révolution, ses institutions administratives et judiciaires, son histoire économique, ses conséquences intellectuelles et morales. On ne peut le faire qu'à la condition de recourir aux sources mêmes, de descendre dans l'infini détail, de repasser tout au crible, de tout contrôler à nouveau.

M. Jaurès a tenté d'écrire une Histoire économique de la Révolution ; il a compris toutes les difficultés de la tâche ; il a fait commencer par toute la France une immense enquête, qui permettra seule — si jamais elle se termine — de traiter de façon définitive ce formidable sujet.

Tout travail d'ensemble sur la Révolution est donc condamné à n'être qu'une œuvre scolaire ou de vulgarisation. L'heure est aux monographies régionales, comme les travaux de M. Mège sur la *Révolution en Auvergne*, ou de M. Bruneau sur les *Débuts de la Révolution dans les départements du Cher et de l'Indre*. On peut encore s'attacher à l'histoire d'une question spéciale, comme l'a fait M. Mathiez pour les *Cultes révolutionnaires ;* on fera meilleure besogne encore en publiant des textes inédits, en reprenant l'étude de

chaque fait important, en le dégageant de tout élément légendaire ou douteux. Les contributions de ce genre font le principal intérêt de la Revue : *La Révolution française*. La Société d'histoire contemporaine a publié depuis 1892 une trentaine de volumes de mémoires inédits du plus haut intérêt.

Les *Cahiers de doléances* sont les premiers en date des grands documents de l'époque révolutionnaire. Les trois quarts des cahiers des bailliages et sénéchaussées ont été publiés dans les *Archives parlementaires de 1706 à 1860* de Mavidal et Laurent. Il s'en trouve d'égarés un peu partout, même au British Museum. Les cahiers des paroisses, source des cahiers de bailliages ont en grande partie disparu ; on en a sauvé quelques épaves dans certaines provinces M. Mège a publié dernièrement 52 cahiers de paroisses, appartenant aux sénéchaussées de Clermont et de Riom et tirés en majeure partie des archives de la Cour d'appel de Riom. Tout cahier inédit mérite d'être publié.

Les délibérations des assemblées nationales sont résumées dans les *Archives parlementaires,* dans le *Moniteur,* dans le *Journal des Débats*. Les procès-verbaux des séances des assemblées et des comités existent aux Archives nationales. Les assemblées ont publié leurs actes législatifs. M. Tourneux a publié les *Procès-verbaux des séances de la Commune de Paris,* M. Aulard, les *Actes du Comité de salut public.*

Les archives départementales renferment les registres des délibérations des directoires et conseils généraux des départements, les procès-verbaux des ventes de biens nationaux, les papiers provenant des sociétés patriotiques, des tribunaux civils ou révolutionnaires, les correspondances des municipalités avec les autorités départementales, les mesures prises par les départements et les communes pour assurer l'approvisionnement des villes et des armées, l'exécution des levées militaires, l'arrestation des prêtres réfractaires et des suspects, l'application du maximum, le respect des fêtes décadaires.

Les archives municipales sont parfois assez riches pour fournir la matière d'intéressants travaux sur des questions analogues.

ucoup de pièces curieuses sont encore conservées
les archives des notaires, ou chez les particuliers.
n'est négligeable de ce qui touche à cette époque.
morial de l'abbé Glaize, tiré des collections de
ul Leblanc, et publié en 1901 par M. l'abbé
n, est un des plus curieux documents d'histoire
use que nous connaissions. *Les registres des*
ations de la Société des Amis de la Constitution
me, extrait des papiers de M. Alfred Rouher,
ié en 1902 par M. Fernand Martin, nous montre
fut le jacobinisme au village.
aux Archives Nationales qu'il faut chercher les
nements relatifs aux grands travaux législatifs
léon. Les institutions consulaires et impériales
lement connues qu'il reste peu à dire sur ce sujet.
re économique de la période napoléonienne serait
ve et plus intéressante.
oire militaire de la Révolution et de l'Empire
étudiée aux archives du Ministère de la guerre
nt ouvertes aujourd'hui aux travailleurs. La
nce de Napoléon a été publiée. Bon nombre
ires militaires ont paru, mais l'éclatante for-
Mémoires de Marbot ne doit pas faire illusion
leur historique de certains de ces documents ;
ent être contrôlés avec attention, et Marbot,
ne peut être consulté qu'avec une extrême
ces documents français ne suffisent pas à qui
sérieusement un sujet militaire ; il est indis-
le recourir aux archives et aux publications,
s est de visiter le théâtre des opérations que l'on
re. Le beau livre du commandant Balagny sur
de Napoléon en Espagne est un véritable
histoire militaire scientifiquement conçue. Ce
histoire demande une compétence très spéciale,
possède rarement ; cependant M. Chuquet
une historien militaire une réputation méri-
e peut faire de mieux l'historien civil, c'est
ce qui dans la guerre n'est pas la guerre
de compléter ainsi les travaux du tacticien
m. Les documents relatifs à l'histoire de la
été versés, il y en a quelques années, aux
ationales.

L'histoire diplomatique de la Révolution a été traitée dans ses grandes lignes par M. de Sybel, mais il s'arrête à la mort de Paul Ier ; il reste encore beaucoup à trouver pour avoir une histoire d'ensemble de l'influence révolutionnaire en Europe pendant la Révolution et même pendant l'Empire. On sait que les idées libérales, promenées par nos armées à travers tout le continent, y laissèrent des traces profondes après la défaite de la France et ont amené toutes les révolutions politiques du XIXe siècle.

La presse offre pour la période révolutionnaire une documentation d'un genre tout nouveau, mais la mauvaise foi des partis doit rendre le journal toujours suspect aux yeux de l'historien. La presse servira surtout à noter les impressions produites par les événements sur l'esprit des contemporains ; elle permettra dans certains cas, et après un contrôle rigoureux, de présenter un fait sous un jour inattendu : elle est le document par excellence pour l'histoire des partis.

Les livres imprimés sont tellement nombreux qu'ils semblent défier tout essai de catalogue. Un savant italien, M. Alberto Lumbroso, a entrepris de dresser une bibliographie générale de l'époque révolutionnaire et napoléonienne. Elle compte deux cent mille numéros et chaque jour les livres s'ajoutent aux livres. Il sera désormais impossible de parler de Napoléon sans avoir lu le livre de Lord Roseberry. La *Cambridge Modern history* vient de publier son tome IX, consacré à Napoléon et enrichi d'une ample bibliographie.

L'art et la littérature n'ont pas jeté un bien vif éclat pendant cette période si troublée : cependant l'Empire a construit un certain nombre d'édifices grandioses, la sculpture a eu Canova et a vu débuter Thorwaldsen, la peinture française a eu David, Gérard, Gros et Proud'hon, la peinture espagnole a eu Goya. La littérature française n'a retenu que deux noms, mais Chateaubriand et Mme de Staël comptent parmi les plus hardis penseurs de tout le siècle ; Gœthe a connu Napoléon ; 1813 a vu éclore en Allemagne toute une volée d'écrivains patriotes et libéraux ; l'Angleterre a eu Byron. Cette époque est marquée par l'agonie du classicisme et l'avènement du romantisme, dont les principes

tiennent par mille liens secrets aux idées philos phiques et scientifiques du XVIIIe siècle.

III. Histoire contemporaine.

Cent ans se seront bientôt écoulés depuis la chute Napoléon. Qu'on l'aime ou qu'on la haïsse, cette p riode n'en reste pas moins le siècle culminant de l'hi toire ; par l'immense accroissement de la populatio de la force et de la richesse universelle, par le cara tère mondial de la politique, par la grandeur des lut militaires, par l'entrée en scène des questions sociale par le merveilleux progrès des sciences, par l'investi gation acharnée du passé, par les efforts tentés pou renouveler l'art, la littérature et la philosophie. Not monde moderne est peut-être un enfer, mais c'est u enfer où l'on travaille et où l'on pense.

L'histoire de cette époque chaotique et fiévreuse ju qu'au délire n'est pas faite encore et ne pourra se fai de longtemps. Il suffit, pour s'en assurer, de parcouri les œuvres de Vaulabelle sur la Restauration, de Loui Blanc et de Thureau-Dangin sur la monarchie d Juillet, de Taxile Delord sur le second Empire. Tou cela est pâle et languissant, les faits sont mal tassés e mal mis à l'échelle. Le manque de recul empêche encor de saisir l'importance relative des choses. Tel minuscul incident, enflé par la presse, prend les proportions d'un gros événement ; tel fait considérable, diminué par l'esprit de parti, passe presque inaperçu.

Le document d'archives n'existe presque plus pour l'histoire contemporaine, ou s'il existe, il est à peu près inaccessible, les archives restant closes aux recherches des historiens ; mais le régime parlementaire, le développement de la presse, la mode chaque jour plus répandue de l'interview compensent dans une large mesure la difficulté des recherches parmi les documents manuscrits. Nul doute qu'il ne reste dans les grands dépôts quantité de secrets intéressants, que l'avenir dévoilera ; les documents publiés sont déjà assez nombreux et assez variés pour que l'on puisse presque toujours soupçonner à tout le moins, la vérité.

Les documents parlementaires constituent, à eux seuls, de véritables archives, mais leur importance historique n'est pas en raison directe de leur volume. Les débats publics des Assemblées ne sont bien souvent qu'une mise en scène réglée d'avance. Le travail des bureaux, le seul fécond, nous échapperait, n'étaient les rapports des présidents de commissions, publiés par les grands journaux parlementaires. A ces rapports il faut joindre les *livres bleus*, les *livres jaunes*, les *livres blancs*, adressés par les divers gouvernements à leurs Parlements respectifs. Certaines enquêtes parlementaires méritent d'être considérées comme les documents de premier ordre. Toutes les lois émanées du parlement sont inscrites en France au *Journal officiel* et au *Bulletin des lois*.

Les autres pays européens ont des collections analogues.

La presse permet de comprendre la genèse des questions politiques et donne la physionomie des milieux nationaux. La liberté de la presse a été l'un des plus douloureux problèmes dont le législateur contemporain ait dû s'occuper. Aujourd'hui, sauf en Russie et en Turquie, la presse est partout à peu près libre.

Les luttes passées ont exercé une grande influence sur la valeur de la presse, considérée comme source historique. Le journal n'a pas la même sincérité en tout pays et à toute époque. D'une manière générale, il est d'autant plus sincère qu'il est plus libre, mais comme la liberté admet toutes les outrances, et que les politiques ne regardent jamais à fausser la vérité quand il y va de leur intérêt, le journal reste toujours sujet à caution, même sous les régimes les plus libéraux. La presse a senti elle-même qu'elle perdait la confiance du public et elle a remplacé l'article de fond d'autrefois par un service d'information de mieux en mieux compris, qui est actuellement à peu près la seule partie intéressante d'un journal. Le dogmatisme de la presse de la Restauration ou de Louis-Philippe n'aurait plus aucun succès. Les dépêches des correspondants ou des reporters en mission, les confidences des personnages à vue, les accusations, les répliques, les rectifications des polémistes, les publications, voire même les photo-

graphies de documents décisifs, voilà ce qui fait l'intérêt historique du journal et lui assure un rôle important dans l'élaboration de l'histoire contemporaine. Il semblerait qu'avec le reportage ait disparu la plus grosse chance d'erreur de la presse. Rien de brutal comme un fait ; à quelque école politique ou philosophique que l'on appartienne, il faut s'incliner devant lui. L'éruption du Mont Pelé, la bataille de Moukden, le tremblement de terre de San Francisco : autant de faits que nul ne peut contester, et dont nous sommes sûrs de posséder aujourd'hui des récits presque complets, à peu près aussi exacts que possible.

Mais, s'il en est ainsi, c'est que ces faits ne mettent en jeu aucune des idées qui passionnent si terriblement les hommes. Imaginons qu'au lieu de ces faits purement matériels, il s'agisse d'un procès sensationnel, d'une commotion sociale ; les informateurs rivalisent aussitôt de parti pris et de mauvaise foi. Tout le monde connaît une célèbre affaire, dont l'histoire définitive n'est certainement pas écrite et ne le sera peut être jamais. Rien ne semble plus aisé que de dire clairement ce que l'on a vu ; il ne faut pas avoir pratiqué longtemps les tribunaux pour savoir à quel point il est difficile d'obtenir d'un témoin oculaire, même intelligent et honnête, un récit exact du fait le plus simple ; à plus forte raison en est-il ainsi quand le témoin est homme de parti.

A côté de la presse politique, il faut faire une large place à la presse savante, aux revues, généralement très supérieures aux journaux comme sincérité. Les revues sont dirigées par des hommes moins directement mêlés à la bataille des factions, plus instruits et plus compétents que les journalistes ordinaires, d'esprit plus calme et plus rassis. La place leur est moins avarement mesurée. Ils ont tout loisir et toute latitude pour se documenter, pour donner à leur pensée un tour définitif. Les grandes revues comme la *Revue des Deux Mondes*, la *Nouvelle Revue*, la *Revue de Paris*, la *Revue historique*, la *Revue des Questions historiques*, le *Correspondant*, la *Revue politique et littéraire*, renferment des articles de haute valeur, dont l'ensemble est sans doute ce qui a été écrit de plus sérieux et de plus vivant sur l'histoire contemporaine. Les grandes revues étran-

gères devront naturellement être consultées sur toutes les questions intéressant le pays où elles se publient. Citons pour l'Espagne, la *Revista de archivos*, le *Boletin de la R. Academia de la Historia*, la *Cultura española* ; — pour l'Italie, la *Rivista storica italiana* et les *Studi e documenti di storia e diritto* ; — pour l'Angleterre, l'*English historical review* et la *Quarterly review* ; — pour l'Allemagne, l'*Historische Zeitschrift* et l'*Historische Vierteljahrschrift*.

Au journal et à la Revue s'ajoutent la brochure et le livre.

La brochure donne souvent le dernier mot sur une question de détail, mais passe facilement inaperçue. Les grands catalogues ne mentionnent pas tout. C'est à la Bibliothèque Nationale qu'on en trouvera la plus ample collection.

Parmi les livres, les publications de documents inédits doivent attirer tout d'abord l'attention. Les *Mémoires d'outre-tombe* de Chateaubriand, les *Mémoires* de Guizot, de Pasquier, de Rémusat, la *Correspondance* de Tocqueville, les *Mémoires* d'Odilon-Barrot, du docteur Véron, de Falloux, d'Haussmann, du duc de Persigny montrent déjà ce que l'on peut attendre de leurs révélations.

Des publications officielles, comme l'*Histoire de la guerre franco-allemande de 1870* par le grand Etat-major allemand, constituent des répertoires de faits, auxquels la critique n'aura presque rien à changer.

En attendant les études impartiales de l'avenir, quelques bons ouvrages généraux peuvent déjà guider les travailleurs. L'*Histoire générale* de MM. Lavisse et Rambaud consacre trois volumes à la période contemporaine et donne sur chaque question de précieuses indications bibliographiques. L'*Histoire du dix-neuvième siècle* de Gervinus, traduite par J.-F. Minssen, donne l'histoire européenne tout entière de 1815 à 1830. La *Bibliothèque d'histoire illustrée* contient plusieurs volumes relatifs à l'histoire des états étrangers au XIXe siècle. L'*Histoire de la troisième République* de M. Zévort donne les faits très exactement datés et la physionomie de l'histoire officielle. M. Hanotaux a entrepris sur la même période un travail qui s'annonce fort intéressant.

Un grand nombre d'ouvrages consacrés à des questions de détail apportent à leur étude les plus utiles contributions. Tout le mouvement d'opinion qui s'est fait autour du *Syllabus* ou de l'occupation de Rome, qui s'opère aujourd'hui autour de la séparation des Eglises et de l'Etat a fait éclore en grand nombre les plaidoyers passionnés, les ripostes furieuses, les ouvrages documentés, à allures plus rassises, mais encore tout brûlants de la fièvre du combat. Les grandes questions politiques ont été traitées de même par les politiciens, les *Châtiments,* de Victor Hugo sont là pour montrer avec quelle haineuse éloquence. Les guerres ont donné lieu à d'innombrables monographies, qui seraient bien plus nombreuses encore si la discipline ne retenait la plume des militaires. Les civils ont édité leurs *Souvenirs*, y ont versé leurs rancunes ou leurs enthousiasmes. De tout cela, l'histoire future composera un jour la mosaïque emblématique et ressemblante.

Les statistiques, les tarifs, les budgets, les tableaux du rendement des impôts, du commerce général, des octrois, le cours des bourses et des marchés, les travaux des agronomes et des industriels, les revues et les journaux de finances constituent les sources de l'histoire économique du XIXe siècle.

Les ouvrages dogmatiques comme ceux de Saint-Simon, Fourier, Karl Marx, Tolstoï, les histoires des doctrines socialistes, comme celles de Laveleye et de Benoît Malon, les brochures de propagande socialiste ou libertaire, les manifestes, les discours, le *Bulletin de l'office du travail*, les publications du *Musée social*, les journaux permettent de suivre le développement des idées socialistes et le programme des différentes écoles. Dégager ce qu'il y a de pratiquement réalisable dans ces revendications hardies, est encore impossible. Sur aucun domaine, peut-être, la mauvaise foi des partis ne fait la nuit plus noire et plus impénétrable. Le vrai nœud de la question sociale est dans la perfectibilité morale de l'individu. Les sociétés ne seront plus justes que quand l'homme sera devenu moins égoïste. Peut-il le devenir ?... quelques-uns le croient, beaucoup le nient, personne n'en sait rien.

L'histoire étrangère ne s'apprend qu'à l'étranger.

L'histoire des idées et des mœurs doit être demandée aux voyageurs et aux écrivains littéraires. Moins parfaites de forme, mais bien plus variées et vivantes qu'aux âges précédents, les littératures contemporaines sont vraiment le verbe des nations. Quand Victor Hugo mourut, un journal allemand écrivit que venait de disparaître la plus haute personnalité du siècle depuis Gœthe. Balzac, George Sand, Feuillet, Zola, Daudet ont écrit dans leurs œuvres l'histoire de la société française au XIXe siècle.

L'art présente le même caractère tumultueux, mais reflète bien moins fidèlement que la littérature l'aspect de notre société. Il n'aura de valeur vraiment documentaire que chez les réalistes et les révolutionnaires. Des portraits, des paysages, des tableaux de bataille, voilà le bilan de l'art traditionnel ; c'est l'impressionnisme et le plein-air qui donneront aux âges futurs l'aspect de nos campagnes, de nos villes, de nos demeures, des hommes et des femmes de notre temps ; mais en tout cela, il faudra faire la part de l'outrance et de la pose, part souvent grande et délicate à mesurer.

CHAPITRE III

Les divers genres d'histoire.

I. Histoire des faits politiques et sociaux. — II. Histoire des faits matériels. — III. Histoire des idées. — IV. Histoire locale.

L'étude des sources historiques forme donc un certain nombre de domaines bien définis qui ont chacun leur nature différente et dans lesquels on ne peut s'engager qu'après une éducation spéciale et presque technique. Mais on peut en outre, soit en restant dans le cadre de ces limites chronologiques, soit en considérant l'en-

semble de l'évolution historique, envisager les faits à des points de vue très différents. Il s'est constitué un certain nombre de branches du genre historique qui correspondent chacune à une catégorie toute spéciale de faits. L'histoire des grands hommes et des guerres a régné longtemps sans conteste ; celle des institutions politiques et sociales lui a succédé, mais elle n'embrasse encore qu'un champ limité de l'activité humaine et si l'on veut arriver à cette reconstruction du passé dont nous parlions au début de ce livre, il ne faut pas s'interdire l'étude des aspects qui sont souvent les plus caractéristiques d'une société. A côté des spécialistes dont les travaux sont limités aux sources historiques d'une certaine période, il est bon qu'il y ait d'autres spécialistes qui cherchent à déterminer les méthodes particulières aux diverses espèces de faits. On a distingué pendant longtemps l'histoire proprement dite, récit des événements politiques, et l'*Histoire de la civilisation* (Kulturgeschichte) ; ce terme a d'abord l'inconvénient d'être trop vague et on ne voit pas qu'il y ait un fait historique quelconque qui ne puisse rentrer dans l'histoire de la civilisation : on commence donc avec raison à renoncer à cette division. Les divers genres d'histoire correspondent aux différents points de vue auxquels on peut étudier les sociétés humaines ; la liste n'en n'est pas close et elle peut varier à l'infini suivant la nature d'esprit des historiens ; nous énumérerons seulement les principaux.

I

Une première catégorie de faits se rapporte à la structure politique et sociale des peuples et forme ce qu'on est convenu d'appeler, d'un terme assez vague, l'histoire des institutions. Elle étudie en effet les organes de gouvernement ou de commandement et l'état social d'un pays. Elle doit s'appliquer à retrouver les définitions juridiques des institutions et à chercher, à l'aide des témoignages, dans quel rapport le droit correspondait à la réalité.

Pour avoir négligé cette double enquête, et en particulier la deuxième, beaucoup d'historiens ont écrit

l'histoire du droit en croyant étudier celle des institutions. Les textes législatifs nous renseignent sur les conceptions juridiques mais non sur l'organisation réelle des sociétés ; on voit donc quelles précautions sont nécessaires à qui veut aborder ce genre d'histoire. Un autre danger à éviter est de ne pas isoler entièrement les faits politiques et sociaux des autres catégories de faits, conceptions religieuses, intérêts matériels, etc., qui peuvent seuls en expliquer la genèse.

L'*histoire militaire* forme une section de ce genre d'histoire, mais elle demande des connaissances techniques et un apprentissage que ne peut donner la seule éducation historique. Voy. la bibliographie de *Pohler*, *Bibliotheca historico-militaris*, Leipzig, 4 v., 1899 (ouvrages publiés jusqu'en 1880). Il en est de même de l'histoire de la marine et de l'histoire diplomatique dont le champ est limité à la période moderne.

II

On peut, par un procédé d'abstraction, séparer de l'histoire des institutions les faits économiques et constituer une histoire des intérêts matériels, agriculture, industrie, commerce, vie matérielle, habitation, vêtement, nourriture, etc. Le plus grave problème que ce genre d'histoire ait à résoudre est celui de la relation des valeurs à des époques différentes : la statistique avec toutes ses imperfections est pour la période moderne une de ses principales sources, mais elle doit être contrôlée sévèrement à l'aide des autres témoignages. La *Vierteljahrschrift für Social und Wirthschaftgeschichte*, fondée récemment, se propose d'être l'organe international de ce genre d'histoire qui a déjà produit en France les travaux devenus classiques de Baudrillart, *Histoire du luxe*, 4 v., 1880 ; Levasseur, *Histoire des classes ouvrières*, 2e éd., 1900-1901 ; D'Avenel *Histoire économique de la propriété, des salaires, denrées et de tous les prix en général depuis l'an 1200 jusqu'à l'an 1800*, 2 v. 1890, — et le *Mécanisme de la vie moderne* (depuis 1897, en cours de publication).

III

L'histoire des idées et des conceptions religieuses, artistiques, scientifiques, littéraires, philosophiques forme un domaine infiniment complexe. Les témoignages qui servent à en établir les faits sont d'un maniement particulièrement délicat et il est parfois difficile de les saisir.

L'histoire des religions comprend l'étude des croyances, des rites, des coutumes, des institutions sacerdotales. Elle s'appuie sur les livres sacrés, les formulaires, les règles morales, les représentations figurées et aussi parfois sur la tradition populaire et le folklore. Il est à peu près impossible de l'isoler de l'histoire politique et sociale ; nul ne peut se flatter de bien connaître une période quelconque de l'évolution humaine en en faisant abstraction.

L'histoire de l'art tient une place de plus en plus importante dans les études historiques ; son domaine embrasse toutes les manifestations figurées qui sont dues à l'imagination humaine. Elle comprend l'histoire des procédés techniques, des styles et des écoles. Les questions d'origine et d'influences comptent parmi les problèmes les plus délicats qu'elle ait à résoudre. Ceux qui la traitent ne doivent pas non plus l'isoler de l'histoire politique et sociale ; il est aussi nécessaire qu'ils respectent la chronologie sous peine de fausser l'histoire. C'est ainsi qu'on oublie que l'art gothique a été employé assez fréquemment jusqu'à la fin du XVIe siècle, parce qu'on a confondu arbitrairement les deux termes d'art gothique et de moyen âge. Il existe une bibliographie périodique de l'histoire de l'art : *Internationaler Bibliographie der Kunstwissenschaft*, fondée en 1902 par Jellinek. Consulter aussi les bibliographies de la *Gazette des Beaux-Arts* et les comptes rendus de la *Revue Archéologique, Revue de l'Art ancien et moderne,* etc. Un excellent guide élémentaire est l'*Apollo* de S. Reinach, 1905.

L'histoire de la philosophie, l'histoire des idées morales ou politiques, l'histoire des sciences et enfin l'histoire de la littérature forment aussi des genres qui ont chacun leur méthode spéciale. (Sur leurs rapports avec

l'histoire, voy. de nombreux articles de la *Revue de synthèse historique*).

IV

Enfin il n'est pas inutile de dire un mot de l'histoire locale qui est l'étude des témoignages historiques appliqués à une province, à un canton, à une ville. Elle a des règles spéciales qu'il faut observer sous peine de manquer le but qu'elle doit se proposer.

En regard de l'histoire générale, l'histoire locale constitue un témoignage isolé, une conclusion partielle, mais dont la valeur est d'autant plus grande qu'on y est arrivé sans idée préconçue. En d'autres termes, il ne s'agit pas de vérifier dans une localité les conclusions générales qu'on a posées pour tout un pays : ce sont au contraire ces conclusions qui doivent dépendre des résultats de l'histoire locale. Il sera donc d'une méthode essentiellement vicieuse de vouloir suppléer à l'absence des témoignages par l'histoire générale. Une énumération sincère et une critique attentive des documents dont on dispose, telle est la première condition à remplir ; c'est seulement lorsque ce travail aura été fait sans parti pris ni amour-propre quelconque, qu'il faudra chercher l'influence que les conclusions obtenues peuvent exercer sur les données de l'histoire générale.

En France, l'histoire provinciale et locale a été fondée au XVIIe siècle par les Bénédictins ; de nos jours elle a traversé une période assez confuse, mais grâce au classement des archives départementales et municipales, elle a pris une grande extension. Des documents de premier ordre ont été ainsi publiés et mis en œuvre. Le Comité des Travaux historiques, fondé par Guizot en 1834, a pour mission de préparer le congrès des Sociétés savantes et d'établir une certaine direction au-dessus des efforts individuels. Il a chargé M. de Lasteyrie de rédiger une Bibliographie des travaux historiques et archéologiques publiés par les Sociétés savantes de France, 4 vol., 1902-1905. Un cinquième volume qui comprend les années 1885-1900 a commencé à paraître ; on publiera en outre des fascicules annuels destinés à tenir la publication au courant. M. Dumoulin a tracé dans

la *Revue de synthèse historique* (III) un excellent programme des travaux d'érudition locale qu'il est possible d'exécuter. Enfin la même revue a entrepris une enquête sur l'état actuel de l'histoire des provinces françaises et, depuis la création des Universités, une nouvelle impulsion a été donnée aux travaux d'histoire locale. Des ouvrages comme ceux de MM. Pfister (*Histoire de Nancy*, t. I, 1902, Jullian (*Histoire de Bordeaux*), Charléty (*Histoire de Lyon*, 1903, et *Bibliographie critique de Lyon, des origines à 1789*, 1902), sont de véritables modèles du genre. Loin d'être négligeable, l'importance des études d'histoire locale peut devenir essentielle et si elles sont conduites d'après une saine méthode, l'histoire nationale leur devra une base de jour en jour plus solide.

CHAPITRE V

La composition et le style.

L'histoire a pour objet d'exposer les faits et d'en montrer, quand elle le peut, les causes, l'enchaînement et les conséquences. Elle raconte, elle décrit, elle raisonne. En cela, elle ne doit apporter nul autre souci que celui de la vérité, ne rien omettre de ce qui est vrai, ne rien proposer qu'elle sache être faux, et tout dire clairement, simplement, sans phrases.

L'histoire se déroule dans le monde de la réalité. Elle a devant elle les hommes et leurs actions, son domaine s'étend à tout ce qui est humain ; c'est la plus concrète des sciences morales, et l'oublier serait la dénaturer, substituer à cette limpide conteuse je ne sais quelle scolastique insupportable. Comme il n'est chose qu'on n'ait essayée, pour absurde qu'elle soit, il s'est trouvé des gens pour traiter l'histoire à la manière d'une science abstraite. Tout ce qui est individuel, tout ce qui est fait précis disparaît ; les hommes ne

sont plus comptés pour rien, les faits sont catalogués par espèces et étudiés par masses comme des manifestations de la vie historique, ou des maladies de l'humanité. C'est l'application à l'histoire des méthodes de l'histoire naturelle et de la médecine. Mais étudier *la guerre* à travers l'espace et le temps, abstraction faite de toutes *les guerres* et de tous les capitaines, c'est introduire dans l'histoire le même genre de faux que les allégories du moyen âge avaient introduit dans l'épopée. *La Guerre* n'existe pas d'une vie plus réelle que *Bel-Accueil* ou *Faux-Semblant*. Sous la plume d'un philosophe à l'esprit très profond comme Montesquieu, ou d'un logicien comme Guizot, cette sorte d'histoire peut faire illusion ; elle a donné naissance à d'innombrables livres creux et vagues, tombés dans le plus juste oubli. Nous ne recommandons à personne cette manière de comprendre l'histoire.

A une école tout aussi condamnable appartiennent les écrivains passionnés, pour lesquels l'histoire n'est qu'un arsenal, auquel on emprunte les armes qui vous conviennent pour combattre le bon combat. Partant d'une idée préconçue, animés d'une foi absolue en la vérité de leurs conceptions religieuses, politiques ou sociales, ces champions entreprenneut de ployer l'histoire sous leur merci et veulent lui apprendre à parler. Ils ne lui permettent jamais de dire toute la vérité, et certains vont jusqu'à l'autoriser à risquer quelque mensonge, s'il est favorable à la cause qu'ils prétendent servir. Les historiens de ce genre sont légion et leur mauvaise foi va du parti pris le plus naïf, jusqu'au plus cynique brigandage. Nous avons eu entre les mains une de ces histoires tendancieuses où la France contemporaine se voyait étrangement travestie. Nous avons lu, il y a quelques années, un essai historique, dû à la plume d'un sénateur, où l'histoire de l'ancien régime était défigurée de la même façon avec une audace et une ignorance également stupéfiantes.

Les ouvrages de ce genre ne sont dangereux que pour les naïfs, mais certaines partialités servies par une plus grande intelligence et appuyées sur une culture plus sérieuse peuvent induire en erreur même des hommes en état de juger ce qu'ils lisent, aussi l'histo-

rien vraiment consciencieux doit-il se garder avec le plus grand soin de tout ce qui, de près ou de loin, ressemble à l'esprit de parti. Il doit laisser la parole aux faits, demeurer lui-même à l'arrière-plan et ne jamais faire intervenir dans le débat ni ses préférences ni ses antipathies.

Pour peu qu'on ait l'âme passionnée — et il est bien difficile de ne l'avoir pas — on se sent pris par la majesté du spectacle historique ; on sent vivre toutes ces foules évoquées, on assiste à leurs mêlées, on veut leur crier son mépris ou leur jeter ses applaudissements ; on n'est plus un observateur de sang-froid, un enregistreur scientifique, on est le contemporain des hommes dont on écrit l'histoire, on les aime, on les hait, on veut les juger, les combattre, les conduire au Capitole ou aux gémonies.

De grands, de très grands historiens ont trouvé dans cette voie une gloire incomparable. Tacite à un bout de l'histoire, Michelet à l'autre, ont compris leur tâche de cette façon. Ils ont voulu rester hommes, tout en devenant historiens ; ils ont fait passer leur âme tout entière dans leurs écrits, et leur ont prêté ainsi une vie splendide, la vie que le génie répand sur tout ce qu'il touche, mais leurs œuvres, admirables comme œuvres d'art, ne satisfont qu'à moitié les hommes épris avant tout de vérité objective et impartiale. Leur exemple n'est point à suivre, et par crainte de l'excès où ils sont tombés, mieux vaut s'interdire courageusement toute intervention personnelle dans l'exposé et dans le raisonnement. Comme rien n'est absolu en matière d'art, il se peut qu'un cri d'indignation ou d'enthousiasme arraché par une émotion sincère soit si bien en sa place que nul ne songe à le critiquer ; il faut que la note personnelle soit très justifiée et très rare pour n'être pas choquante. D'aucuns vont jusqu'à la prohiber absolument.

C'est encore oublier les conditions de l'histoire que de dogmatiser à tout propos et vouloir tout soumettre aux règles toujours étroites de son propre jugement. Bien des choses dans le passé nous semblent monstrueuses ou absurdes ; nous ne devons cependant ni nous en indigner, ni en rire, nous ne sommes pas sûrs que les

choses de notre temps paraîtront plus justes ou plus sages aux hommes de l'avenir et nous ne pouvons nous attribuer droit de haute et basse justice sur le genre humain. Au lieu de procéder de façon autoritaire et tranchante, au lieu de bâtir, à l'aide de faits bien choisis, des systèmes trop logiques pour être vrais, il vaut bien mieux faire le tour des questions, les montrer sous toutes leurs faces, les envisager sous tous les angles, marquer tout ce qui peut en rendre plus sensibles la complexité et l'incertitude, et laisser le plus souvent au lecteur le soin de conclure. L'autoritaire n'a pas le tempérament de l'historien.

Une école qu'il faut avoir en horreur est celle des historiens rhéteurs, avec lesquels on ne sait jamais où l'on va. On patauge dans le délayage, on est assourdi par l'emphase, on quitte à chaque instant, et à tout propos, le droit chemin pour excursionner dans les terrains les plus variés, et jusque dans les contrées les plus lointaines ; jamais l'auteur ne vous laisse seul en présence du fait, il faut qu'il vous le drape, qu'il vous le présente, qu'il vous dise comment vous devez le regarder et le juger. Les gens de ce tempérament sont de simples fâcheux qui gâtent tout ce qu'ils touchent.

Par dédain de l'éloquence, certains se rejettent dans un pédantisme au moins aussi odieux. Ils ont tellement peur de ne pas serrer d'assez près la vérité qu'ils ne sauraient écrire une phrase sans l'appuyer d'une bonne demi-douzaine de textes ; il faut aussi qu'ils vous renseignent sur l'authenticité et la valeur des textes cités ; ils quittent à chaque instant le récit pour faire de la critique documentaire, pour signaler les erreurs où sont tombés leurs devanciers, pour jeter la pierre en passant aux gens des écoles adversaires, à ces « *viri ineptissimi* » qui n'ont pas leur conception de la méthode et de l'art. On apprend parfois beaucoup avec ces jansénistes de la méthode, mais leur compagnie est bien maussade et il est permis de chercher à être aussi instructif sans être aussi ennuyeux.

L'histoire, en somme, exige une ample documentation et une bonne foi absolue. Elle vit de clarté, elle s'interdit toute déclamation ; elle doit néanmoins donner l'impression de la vie réelle et intense. Une compa-

raison fait souvent mieux saisir les choses délicates qu'un long raisonnement. L'histoire est, à notre avis, comparable à un livre savamment illustré. Les documents sont les figures, les photographies exactes des faits, l'historien doit se borner à les commenter avec sobriété et intelligence, à les bien mettre à leur place et en valeur, à en expliquer l'importance relative, le sens et la portée. Il ne fera peut-être pas ainsi une œuvre prestigieuse ; il fera du moins œuvre sage et utile et aucune méthode ne peut prétendre à mieux.

Elle pose des règles de bon sens, qui conviennent à la majorité des esprits ; le génie se rit de ses conseils, et se fraie à lui-même sa voie, mais il est imprudent de s'attribuer le génie, il est plus sûr de croire, avec Socrate, que l'on ne sait rien et que l'on apprendra toute sa vie.

Supposons maintenant que toutes les recherches nécessaires à la composition d'un ouvrage aient été faites. La bibliographie du sujet est établie, le travail aux archives et dans les bibliothèques est terminé. Rangées en ordre provisoire, les milliers de fiches attendent le classement minutieux qui leur assignera leur place définitive. Le moment de dresser le plan de l'ouvrage est arrivé, moment solennel et émouvant, car de la netteté et de la justesse du plan, dépendra en grande partie le mérite de l'ouvrage.

Quelle que soit la question à traiter, il en faut marquer d'abord les limites et la place dans l'histoire générale, car c'est un moment particuler, ou un point spécial de l'histoire que l'on va détacher de l'ensemble et considérer dans la complexité de son détail ; il est donc nécessaire de le bien isoler, et de montrer à quel ensemble il se rattache. Les longs préambules sont une faute de méthode ; l'entrée en matière sans préparation aucune, à la manière épique, est un procédé littéraire qui ne convient point au genre historique.

Il faut, de même, expliquer l'intérêt du sujet choisi et montrer ce que le travail auquel on s'est livré, peut apporter de nouveau à la science. L'indication et la critique sommaire des sources consultées, permettent déjà de préjuger de la valeur d'un livre. L'étude des sources doit être complétée par une bibliographie mé-

thodique, d'une scrupuleuse exactitude. La bibliographie seule ne remplacerait qu'à moitié la critique des sources. Au pis-aller, mieux vaudrait la critique seule que la seule bibliographie ; le mieux est de donner l'une et l'autre ; d'autant que ces pièces indispensables d'un livre bien fait, sont toujours négligées par les novices ou les brouillons et que leur seule absence rend un livre suspect de légèreté.

Le plan varie nécessairement avec les sujets. Il peut se ramener d'une manière générale à la distribution logique et claire de la matière du livre. S'il s'agit d'un récit, l'ordre chronologique sera de rigueur, mais il faudra couper la période en tranches, qui devront correspondre à autant de phases bien déterminées de l'action générale. Ces divisions ne sont jamais que des cadres arbitraires, et que l'on peut modifier. La guerre de Trente ans est divisée communément en quatre périodes ; on peut très légitimement la diviser en deux périodes, ou en six ; ce qui importe, c'est que la division suive les faits, s'en inspire et serve à marquer le développement de l'action historique. Il arrive très souvent que des événements se sont passés simultanément dans des pays fort éloignés et ont cependant influé les uns sur les autres ; comme on ne peut entreprendre de les raconter tous à la fois, il faut exposer d'abord tout ce qui s'est passé dans un pays, puis tout ce qui s'est passé dans l'autre et montrer enfin la solidarité qui existe entre ces deux catégories d'événements. S'il s'agit d'une question d'institutions, on peut, ou les passer toutes en revue par époques, ou les étudier les unes après les autres, dans leur développement à travers les siècles. Cette seconde méthode est bien préférable à la première. L'autre cependant pourrait être adoptée, s'il s'agissait d'étudier l'influence d'un changement d'état social sur les institutions d'un pays. M. Rambaud s'est inspiré de l'une et de l'autre dans son histoire de la civilisation française, et c'est à leur emploi simultané que son œuvre doit la parfaite clarté qui en fait un de nos meilleurs livres de travail.

S'il s'agit de l'histoire de l'art, nous croyons la méthode chronologique bien supérieure à la manière traditionnelle, qui traite à part chaque style, comme s'il

formait à lui seul un art complet, sans liaison avec art de l'époque précédente ou suivante.

Pour l'histoire des mœurs ou des idées, la chronologie doit être rigoureusement observée, le renseignement n'ayant de valeur en pareille et si flottante matière, que pour le jour même d'où il est daté.

Les grandes divisions d'un livre une fois établies, le même travail reste à faire dans l'intérieur de chaque chapitre. Sans être tous exactement de mêmes dimensions, les chapitres doivent avoir une certaine homogénéité : c'est mal équilibrer un livre que de donner vingt pages à un chapitre et un demi-volume à un autre. On se contente bien souvent d'inscrire en tête de chaque chapitre un court sommaire ; il vaut mieux répéter ces sous-titres en tête de chaque subdivision ; le livre se lit ainsi plus aisément. Dans son *Histoire de France*, M. Lavisse est allé plus loin et est revenu à l'antique usage des « manchettes », excellente disposition, qui permet de courir tout de suite à l'endroit qui vous intéresse et rend le livre extrêmement commode à consulter. Des chapitres, de leurs subdivisions, des manchettes, le plan bien fait doit se dégager en vigueur, sans redites et sans lacunes.

Un livre bien compris comporte une conclusion, qui résume brièvement les faits, et condense les idées exposées dans l'ouvrage. Elle ne doit point faire double emploi avec la préface, ni ressasser ce qui a été dit au cours des chapitres. Elle doit laisser le lecteur sous une impression très nette et très franche ; comme plus d'un lecteur pressé ne lira que ce morceau final, et que plus d'un compte rendu sera fait d'après lui, on y mettra toute sa science et tout son art.

La critique exige que l'historien administre la preuve de tout ce qu'il avance. Il est donc nécessaire qu'un livre cite les documents et les auteurs sur lesquels il s'appuie, et que l'indication des références soit assez exacte pour permettre au lecteur de vérifier chaque citation. L'établissement des notes est une des tâches les plus fastidieuses de l'écrivain. Cet incessant rappel de sources hache la pensée, ce béquillage du travail personnel sur le travail d'autrui finit par produire sur un homme nerveux une véritable horripilation.

Cependant il faut prendre sur soi d'apporter à cette besogne une attention extrême ; il faut noter le titre exact du livre ou de la revue, l'édition, le tome et la page, indiquer pour les journaux le titre, le jour et l'année, donner à chaque grande collection historique sa notation traditionnelle, indiquer pour toute pièce manuscrite la collection à laquelle elle appartient, le fonds, le numéro de la liasse, le numéro d'ordre de la pièce dans la liasse, la date, quand le document est daté. C'est sur les références, aussi bien que sur les conclusions, que les malveillants nous jugent et nous chicanent, chicanes souvent très injustes, car une référence inexacte n'ôte rien à la valeur d'un texte loyalement cité ; chicanes utiles, parce qu'en histoire le souci de l'exactitude ne peut être poussé trop loin.

Les notes doivent être courtes et probantes ; les pièces étendues, qui n'y pourraient trouver place, et qui risqueraient d'encombrer le texte, seront rejetées en appendice avec les tableaux, les cartes, les généalogies qui complètent l'ouvrage et risqueraient de l'encombrer Un appendice trop volumineux donne mauvaise idée de la méthode de l'auteur. Certains livres espagnols ont des appendices monstrueux, qui les font ressembler à des bossus.

Les grands écueils de la rédaction sont les transitions et les digressions.

On admet aujourd'hui que la transition ne doit pas être marquée lourdement, à la mode scolastique ; elle peut résider dans le simple enchaînement logique des idées. Encore faut-il que cet enchaînement soit visible et s'impose dans l'esprit du lecteur. La digression est la plaie du style historique ; elle doit être proscrite impitoyablement.

L'histoire, enfin, doit s'écrire en français correct et intelligible. L'affreux jargon qui s'appelle « l'écriture artiste » doit en être sévèrement banni. Voltaire, Mignet, Fustel de Coulanges offrent les meilleurs modèles du style historique, pur de toute affectation et de toute pose.

Dans quelle mesure la couleur et le pittoresque doivent-ils être admis dans le style historique ? C'est un peu affaire de mode et de tempérament, c'est surtout affaire de goût. M. Gabriel Monod a consacré un livre

très intéressant aux trois grands historiens français
notre siècle : Michelet, Renan et Taine. Michelet, c'
la passion sincère et tumultueuse, le peintre fougueu
le coloriste éclatant, le poète des foules, l'apôtre d
idées démocratiques. Renan c'est la grâce helléniqu
c'est l'ironie profonde, c'est aussi l'indulgence po
les folies des hommes, c'est le scepticisme souriant
parfois un peu ému ; rien de plus beau que les bea
passages des *Dialogues philosophiques*. Taine a le st
serré, amer et véhément d'un satirique, la documentati
opulente d'un historien, l'éclat d'un orateur, la haute
de vues d'un philosophe, la sécheresse de cœur d'
aristocrate ; l'histoire prend sous sa plume une phys
nomie extraordinaire : c'est l'histoire toujours, ce so
les faits et ce sont les hommes, mais l'action et l
auteurs obéissant à des forces qui les dominent et
lesquelles, comme dans le drame antique, se porte l'int
rêt du lecteur. Tout apparaît logiquement enchaîné et co
duit ; il semble que l'auteur ait trouvé la loi des tempête

Ces grands hommes sont désespérants. Il ne fa
pas chercher à leur dérober le secret de leur génie,
n'est pas défendu de leur emprunter quelque chose
leur sincérité. Ils sont ce qu'ils étaient ; ils ont m
dans leurs œuvres ce qu'ils avaient dans l'âme de pl
chaud, de plus fin et de plus noble ; faisons de mên
dans la mesure de nos forces, mettons dans nos écrits
que nous avons de meilleur dans le cœur et dans l'esp

TABLE DES MATIÈRES

Pages

INTRODUCTION

Histoire de l'histoire..... 5

CHAPITRE I

L'organisation matérielle du travail historique..... 17

CHAPITRE II

Divisions de l'histoire. Méthodologie..... 28

CHAPITRE III

Histoire moderne et contemporaine..... 53

CHAPITRE IV

Les divers genres d'histoire..... 69

CHAPITRE V

La composition et le style..... 74

1143-07. — Imp. des Orph.-App., F. Blétry, 40, r. La Fontaine, Paris

BLOUD et Cie, Edit., 4, rue Madame, Paris (VI)

Nouvelle Collection

LA PENSÉE CHRÉTIENNE

Textes et Études

Volumes in-16 à petit format : 3 à 4 francs

*Présentée sous la forme de cours progressifs [illegible], elle [illegible] les maîtres et [illegible] à [illegible] la pensée des Maîtres [illegible] [illegible] la [illegible] chrétienne, et [illegible] des [illegible] [illegible] publications des [illegible], des [illegible] [illegible] [illegible]